

POITOU-CHARENTES

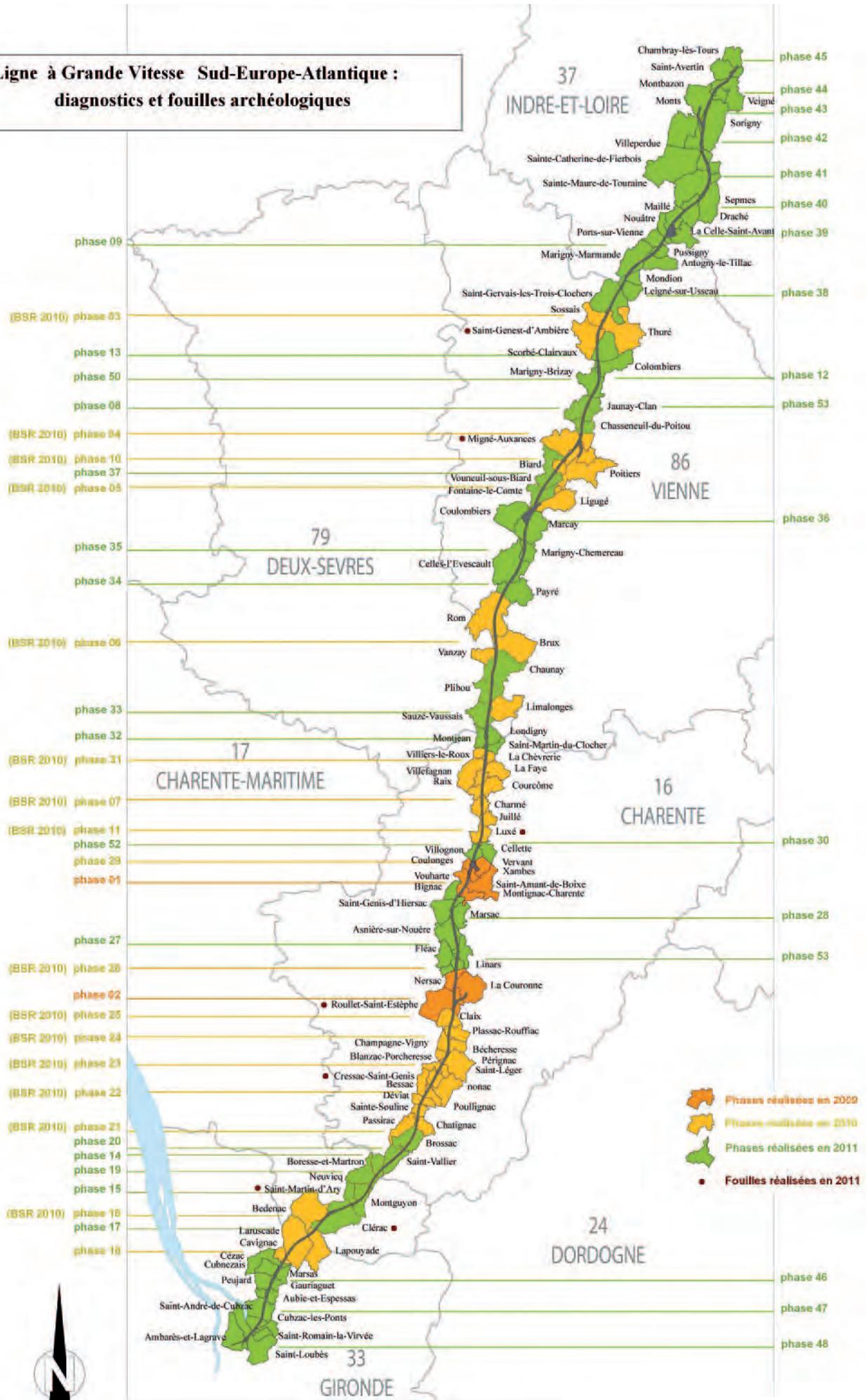
BILAN SCIENTIFIQUE

Ligne à Grande Vitesse Sud-Europe-Atlantique

2 0 1 1

Département	Identification de l'opération	Nom	Prénom	Organisme	Type d'opération	Notice
16	Asnières-sur Nouère, Fléac et Linars – Phase 27	MONTIGNY	Adrien	INRAP	OPD	x
16	Bignac, Saint-Genis-d'Hiersac, Marsac et Asnière-sur-Nouère – Phase 28	MONTIGNY	Adrien	INRAP	OPD	x
16	Brossac, Saint-Vallier – Phase 20	FOLGADO-LOPEZ	Milagros	INRAP	OPD	x
16	Cressac-Saint-Genis, Maine Grier	BATS	Jean-Christophe	INRAP	SP	x
16	Luxé, L'Ouche Torse	MOIZAN	Emmanuel	INRAP	SP	x
16	Luxé, Le Mas de champ Redon	AUDÉ	Valérie	INRAP	SP	x
16	Luxé, les Sablons	MAURY	Marie	Archéosphère	SP	x
16	Roulet-Saint-Estèphe, La Cabirotte	FELIX-SANCHEZ	Mélody	Archéosphère	SP	x
16	Saint-Vallier – Phase 19	BRUNIE	David	INRAP	OPD	x
16	Linars – Phase 51	REDAIS	Sylvie	INRAP	OPD	x
16	Villognon – Phase 52	BATS	Jean-Christophe	INRAP	OPD	x
16	Villognon – Phase 30	LEVEQUE	Stéphane	INRAP	OPD	x
16	Villognon, Xambes et Vervant – Phase 29	PELLISSIER	Julien	INRAP	OPD	x
17	Boresse-et-Martron, Neuvicq et Montguyon – Phase 14	PELLISSIER	Julien	INRAP	OPD	x
17	Clérac – Phase 17	SANDOZ	Gérard	INRAP	OPD	x
17	Clérac, le Canton des Bergauds	FOURLOUBEY	Christophe	INRAP	SP	x
17	Montguyon et Saint-Martin-d'Ary – Phase 15	REDAIS	Sylvie	INRAP	OPD	x
17	Saint-Martin-d'Ary, Le Noret	GASC	Julie	Hadès	SP	x
86	Fontaine-le-Comte, Marçay et Coulombiers – Phase 36	MOIZAN	Emmanuel	INRAP	OPD	x
86	Fontaine-le-Comte et Vouneuil-sous-Biard – Phase 37	BEAGUE	Nadine	INRAP	OPD	x
86	Jaunay-Clan – Phase 53	BAKKAL-LAGARDE	Marie-Claude	INRAP	OPD	x
86	Jaunay-Clan et Chasseneuil-du-Poitou – Phase 8	MASSAN	Patrick	INRAP	OPD	x
86	Marigny-Brizay – Phase 12	CONNET	Nelly	INRAP	OPD	x
86	Marigny-Brizay – Phase 50	CONNET	Nelly	INRAP	OPD	x
86	Marçay et Marigny-Chémereau – Phase 35	MAREMBERT	Fabrice	INRAP	OPD	x
86	Migné-Auxances, La Garde, Le Temps-Perdu	SEGUIN	Guillaume	Archéosphère	PRM	x
86	Migné-Auxances, Malaguet	SARTOU	Aurélien	EVEHA	SP	x
86	Mondion et Saint-Gervais-les-Trois-Clochers – Phase 38	PELLISSIER	Julien	INRAP	OPD	x
86	Saint-Genest-d'Ambière, La Boutelaye	TISSOT	Mathilde	Arkemine	SP	x
86	Scorbé-Clairvaux, Marigny-Brizay et Colombiers – Phase 13	DEFAYE	Sophie	INRAP	OPD	x
79-86	Celle-l'Évescault, Payré et Rom – Phase 34	LEVEQUE	Stéphane	INRAP	OPD	x
16-79	Sauzé-Vaussais, Londigny, Montjean et Saint-Martin-du-clocher – Phase 32	GERBER	Frédéric	INRAP	OPD	x
79/86	Chaunay, Pliboux et Sauzé-Vaussais – Phase 33	BATS	Jean-Christophe	INRAP	OPD	x

**Ligne à Grande Vitesse Sud-Europe-Atlantique :
diagnostics et fouilles archéologiques**



DAO : INRAP, SRA

Ligne à Grande Vitesse Sud-Europe-Atlantique

2 0 1 1

Le projet de construction d'une nouvelle ligne à grande vitesse entre Tours et Bordeaux nécessite la mise en œuvre d'une évaluation archéologique d'une ampleur exceptionnelle : 303 km de voie couvrant plus de 2 000 ha auxquels s'ajoutent 1 000 ha d'aménagements annexes.

Débutées en septembre 2009, les opérations de diagnostic archéologique ont été organisées en cent vingt et une phases de 15 à 40 ha, menées en parallèles par des équipes dédiées de l'INRAP. L'année 2011 a permis de terminer le traitement du tracé courant de la future LGV et de débiter les recherches sur les emprises complémentaires, recherches qui vont se poursuivre pendant toute l'année 2012.

En parallèle, une douzaine de fouilles a été réalisée en 2011 sur des sites découverts durant l'année 2010. Une occupation du Paléolithique supérieur a ainsi été fouillée à Clérac en Charente-Maritime et, plus au nord dans la Vienne, un important ensemble villageois protohistorique, couvrant plus de 4,5 ha, à Migné-Auxances, et traversé par un tronçon pavé d'une voie antique. C'est certainement la petite commune de Luxé, en Charente, qui a concentré les plus importants efforts, avec pas moins de trois fouilles

menées en parallèle. La plus modeste, en termes de superficie, concernait un petit ensemble funéraire du Bronze ancien localisé sur une hauteur au Mas du Champ Redon. A quelques centaines de mètres plus au nord, à L'Ouche Torse, les fondations d'une *villa* ont pu être décapées sur plus d'un hectare. Enfin, en bordure de la Charente, aux Sablons, un vaste cimetière mérovingien comprenant plus de quatre cents sépultures a été fouillé, fait exceptionnel, dans son intégralité. Des structures plus originales, du moins très rarement fouillées, ont aussi été traitées en 2011 : six souterrains du Moyen Âge. L'ensemble le plus spectaculaire se trouvait à Saint-Genest-d'Ambière, dans le nord de la Vienne, avec quatre souterrains découverts sur un peu moins de trois kilomètres, associés à des structures d'habitat de surface parfois fortifiées.

Les recherches archéologiques sur le tracé de la future Ligne à Grande Vitesse Tours-Bordeaux vont se poursuivre durant toute l'année 2012. Outre les opérations de diagnostic des zones complémentaires, une quinzaine de fouilles devront être réalisées. L'ensemble de ces recherches apporte une masse considérable d'informations dont certaines sont susceptibles de renouveler nos connaissances historiques régionales.

Protohistoire

Antiquité

**AȘNIÈRES-SUR-NOUÈRE,
FLEAC et LINARS (Charente)
Phase 27 : pk 18,1 au pk 25,9**

Moyen Âge

Dans le cadre du projet Ligne à Grande Vitesse Sud-Europe Atlantique, devant relier Tours à Bordeaux, plusieurs phases de diagnostic ont été définies par le Service Régional de l'Archéologie.

La phase 27 de diagnostic sur la Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique a été réalisée par cinq agents de l'INRAP du 14 février au 25 mars 2011. Elle concerne les communes d'Asnières-sur-Nouère, Fléac et Linars en Charente. Elle traverse essentiellement des plateaux calcaires du Jurassique avant d'atteindre la vallée de la Charente qui en marque l'extrémité sud. Hormis cette vallée fluviale, cette emprise n'est recoupée que par la vallée de la Nouère affluent de rive droite de la Charente dans la partie sud du tracé.

Pour cette phase, le tracé de la LGV traverse des terrains situés à distance plus ou moins importante des centres bourg des communes impactées mais passe à proximité de plusieurs hameaux. Du point de vue archéologique, peu de sites sont référencés aux abords du tracé. Sur près de 29 hectares de terrains accessibles, cent seize tranchées ont été réalisées, vingt-trois d'entre elles ont livré des structures archéologiques.

Sur la commune de Fléac, deux sites ont été identifiés dans La Forêt de Moulède. Le premier d'entre eux correspond à un ensemble de structures datables des environs de l'An Mil. Il s'agit d'une série de fosses, de petits fossés et trous de poteaux dont l'organisation n'a pu être clairement établie du fait de la présence d'importants réseaux racinaires.

Les vestiges de cette occupation sont ponctuellement affleurant. Des anomalies topographiques ont également pu être observées à proximité de ce site aux abords de l'emprise.

Le second site identifié dans cette forêt, à environ 400 m de distance, correspond à un enclos protohistorique. Cet enclos, d'un diamètre d'environ 11 m, a été mis au jour en bordure d'emprise et pourrait donc s'avérer moins isolé qu'il ne le paraît.

Plus au sud, sur la commune de Linars, en bordure de la vallée de la Charente, c'est un bâtiment occupé jusqu'à la fin du Moyen Âge qui a été repéré. Cette construction de plus de 6 m sur 10 m est constituée d'au moins deux pièces séparées par un mur de refend doté d'une cheminée. Autour de ce bâtiment plusieurs structures creusées dans le substrat rocheux ont également été mises en évidence et

correspondent tout aussi bien à des fossés qu'à des fosses ou encore à des trous de poteaux.

Des indices plus ténus ont également été observés en différents points du tracé. Exception faite de divers fossés parcellaires, seules deux fosses protohistoriques ont été mises au jour sur la commune d'Asnières-sur-Nouère. Sur la commune de Fléac, en plus des sites identifiés dans La Forêt de Moulède, ce sont des éléments antiques qui ont été observés en deux points distants de plus d'un kilomètre. Enfin, sur la commune de Linars plusieurs éléments ont été identifiés dans le contexte particulier de la vallée de la Nouère. Il s'agit de plusieurs aménagements médiévaux (fossés, chemin empierré...) ainsi que des zones de concentration de mobilier attribuable au Bronze ancien.

Adrien MONTIGNY

Néolithique
Protohistoire

BIGNAC, SAINT-GENIS-D'HIERSAC, MARSAC et ASNIÈRES-SUR- NOUÈRE (Charente)

Phase 28 : pk 10,5 au pk 18,1

Antiquité
Moyen Âge

La phase 28 de diagnostic sur la Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique a été réalisée par cinq agents de l'INRAP du 18 juillet au 26 août 2011. Elle concerne les communes de Bignac, Saint-Genis-d'Hiersac, Marsac et Asnières-sur-Nouère en Charente. Elle traverse essentiellement des plateaux calcaires du Jurassique avant d'atteindre la vallée de la Charente qui en marque l'extrémité nord.

Sur près de 33 hectares de terrains accessibles, trois cent trente neuf tranchées ont été réalisées, soixante-quinze d'entre elles ont livré des structures archéologiques.

La majeure partie de l'emprise se trouvant sur la commune de Bignac s'est avérée positive. Sur environ 300 m de long (pk 10,5 à 10,8), ce secteur a livré de nombreuses structures archéologiques dont les datations s'échelonnent du Néolithique final au Moyen Âge. Les structures les plus anciennes (Néolithique final ou âge du Bronze ancien) se situent pour l'essentiel dans un fond de vallon à proximité

d'un petit ruisseau. Il s'agit d'un ensemble de fosses et trous de poteaux. La période antique est marquée par la présence d'une chaussée, de 6,50 m de large, inconnue. Celle-ci se développe selon une orientation sensiblement sud-ouest/nord-est et se dirige vers la Charente où la présence de nombreuses îles permet d'imaginer la présence d'une zone de franchissement à gué. Légèrement en contre-haut de cette voie, plusieurs structures complexes ont été mises au jour sur l'extrémité d'un promontoire bordant la Charente.

Mêlées aux périodes protohistorique et antique, plusieurs structures attribuables au Moyen Âge ont été observées. Elles correspondent à des trous de poteaux, des fosses et de probables silos. Ces structures se répartissent sur un relief qui borde la vallée de la Charente et constitue la pointe des coteaux d'un promontoire sur lequel était érigé un château dont l'existence est attestée dès le X^e siècle.

À environ 500 m au sud de ce premier indice de site, sur la commune de Saint-Genis-d'Hiersac, ce sont deux voies soigneusement construites (voir cliché) qui ont été mises au jour (pk 11,1). Il n'a pas été possible d'établir de relation chronologique entre ces deux voies qui semblent parallèles. De même aucun mobilier permettant d'en proposer une datation n'a été mis au jour. L'une d'entre elles doit toutefois correspondre à la *Via Agrippa* qui reliait Saintes à Lyon et dont le tracé est réputé passer à cet endroit.

Sur cette même commune de Saint-Genis-d'Hiersac, un enclos de l'âge du Bronze a été mis au jour (pk 11,9). Cet enclos, qui semble isolé, mesure une vingtaine de mètres de diamètre. Il est conservé sur une profondeur approchant les 80 centimètres.

À la limite des villages de Marsac et d'Asnières-sur-Nouère (pk 15), ce sont deux fossés parallèles qui ont été mis au jour. Ils participaient très probablement à un axe antique répertorié sur la carte archéologique. Cette voie corres-



Saint-Genis-D'Hiersac, vue en coupe de l'une des voies (Mire de 1m)
(Cliché : A. Coiquaud).



Asnières-sur-Nouère, vue générale du bâtiment antique (Mire de 1 m)
(Cliché : B. Farago-SzekeresP).

pond à l'axe Angoulême/Aulnay qui passait à proximité du sanctuaire des Bouchauds (commune de Saint-Cybardoux).

La commune d'Asnières-sur-Nouère a livré trois sites s'échelonnant de l'âge du Fer à la fin de la période médiévale.

Le premier site identifié sur cette commune correspond à un petit bâtiment quadrangulaire abritant un vaste foyer (pk 16). Son plan lacunaire et son état de conservation n'ont guère permis d'attribuer une fonction à ce bâtiment du 1^{er} siècle de notre ère. Cette construction se trouve à quelques centaines de mètres de l'emplacement supposé d'une *villa*.

Plus au sud (pk 16,6), trois côtés d'un enclos quadrangulaire de l'âge du Fer ont été partiellement mis au jour. Cet enclos de la fin La Tène moyenne ou du début de La Tène finale mesure 50 m sur au moins 35 m. Si les fossés sont conservés sur plus de 80 cm de profondeur, l'intérieur de cet enclos s'est avéré très arasé et seules deux petites structures y ont été observées.

Vers l'extrémité sud du tracé (pk 17,7), c'est un ensemble de bâtiments associés à des structures fossoyées qui a été mis en évidence. Le mobilier céramique place cette occupation à la fin du Moyen Âge, au XIV^e siècle et au début du XV^e siècle. Ces bâtiments semblent se répartir en deux catégories : des constructions maçonnées et des aména-

gements excavés. Des niveaux d'occupation associés sont ponctuellement conservés en intérieur et en extérieur. Plusieurs fosses et fossés viennent compléter l'organisation générale de cette occupation. Ce sont au moins dix bâtiments qui ont été identifiés sur une emprise de plus de 150 mètres de long. De telles dimensions laissent à penser qu'il s'agit d'un véritable hameau qui, selon la carte de Cassini, a totalement disparu au XVIII^e siècle.



Asnières-sur-Nouère, angle ouest de l'un des bâtiments de la fin du Moyen Âge (Mires de 50 cm et 1 m) (Cliché : A. Montigny).

Des indices plus ténus ont également été observés en différents points du tracé. Exception faite de divers fossés parcelaires et de structures non datées, il faut souligner la présence d'un petit groupe de trous de poteaux probablement carolingiens au sud de Saint-Genis-d'Hiersac. Sur cette même commune, un petit ensemble de structures fossoyées protohistoriques a également été décelé.

Sur la commune d'Asnières-sur-Nouère, les seules structures isolées ayant pu être datées appartiennent à la période antique. Il s'agit d'un probable mur de terrasse et d'une sépulture d'enfant contenant plusieurs céramiques antiques ainsi que deux perles en pâte de verre.

Adrien MONTIGNY

Néolithique
Protohistoire

BROSSAC et SAINT-VALLIER (Charente) Phase 20 : pk 60 au pk 66,1

Antiquité

Du 6 septembre au 8 octobre 2010, un diagnostic archéologique a été réalisé par l'INRAP dans le cadre du projet Ligne à Grande Vitesse SEA 1 devant relier Angoulême et Bordeaux. Il s'agit de la phase 20 du projet et concerne une surface totale de 379 121 m² répartis sur une emprise linéaire traversant les communes de Brossac et de Saint Vallier en Poitou-Charentes.

Dans cette phase 20, l'emprise traverse, du Nord-Est au Sud-Ouest, des coteaux du calcaire crayeux du Crétacé, des terrains tertiaires composés de sable et de gravier et parfois l'argile blanche d'un vaste plateau. Le relief est composé de collines aux flancs assez marqués, avec des crêtes

calcaires d'altitude variant entre 75 m et 184 m NGF. Seuls 17 sondages se sont révélés positifs parmi les 222 effectués et ont livré des indices archéologiques en contexte sédimentaire. Ces vestiges, de natures diverses, structures ténues, rares assemblages de pièces et artefacts isolés concernent principalement la Préhistoire récente et/ou la Protohistoire et également, dans une moindre mesure, l'Antiquité et les périodes médiévale et moderne.

Une fréquentation humaine probable depuis le Néolithique final et l'âge du Bronze est en particulier perceptible par le mobilier cohérent (lithique et céramique) du sondage 1086 dans la zone 11. Néanmoins, son mode de mise en place

résiduel évident suggère l'existence d'occupations non déterminées dans un environnement relativement proche de l'emprise concernant nos sondages.

Quant aux indices de période antique, ils seraient essentiellement représentés par la structure 9 du sondage 1096, zone 12, qui fait probablement partie d'un aménagement agricole plus complexe actuellement démantelé, et qui pourrait être attribué au II^e ou III^e siècle ap. J.-C. sans exclure

toutefois une période plus tardive dans le cas d'une réutilisation des matériaux.

En tout état de cause, le caractère discret des découvertes semble indiquer que l'origine des occupations et les activités humaines doivent se situer hors emprise des travaux.

Milagros FOLGADO-LOPEZ

Moyen Âge

CRESSAC-SAINT-GENIS (Charente) Le Maine Grier

Découvert lors des diagnostics archéologiques menés par l'INRAP sur le tracé de la future Ligne à Grande Vitesse sur la commune de Cressac-Saint-Genis, le souterrain médiéval et son occupation associée ont été fouillés du 3 octobre au 25 novembre de cette année.

Conformément aux prescriptions, la fouille s'est déroulée en trois temps :

La première phase a consisté en l'exploration du souterrain dans l'état de sa découverte. Utilisant les techniques spéléologiques, il a été possible d'observer à partir d'une



Cressac-Saint-Genis, vue d'une partie du souterrain (Cliché : INRAP).

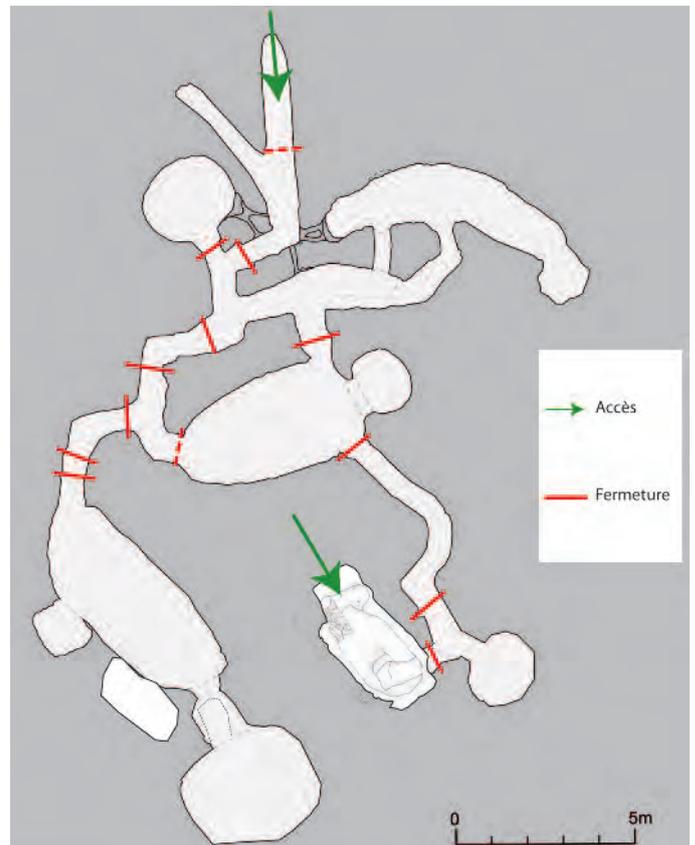
des entrées originelles, une partie des galeries et des salles. Il est vite apparu que le souterrain était en grande partie comblé : plusieurs galeries se trouvaient complètement obstruées, laissant deviner un tracé plus complexe et un développement inconnu. Une couverture photographique a été effectuée et un premier relevé en trois dimensions a pu être réalisé.

La seconde phase concernait les structures de surface découvertes lors du diagnostic. Le décapage de 5 000 m² a permis de dégager les fondations entièrement récupérées d'un bâtiment en pierre, situé au dessus du souterrain, accompagnées de plusieurs silos en batterie. Accolée à ce bâtiment, une autre construction, sans fondation et sur poteaux de bois, porte clairement les traces d'une destruction par le feu.

Ainsi, près de 150 structures ont pu être relevées et fouillées, tels que des trous de poteaux, fosses, silos, tranchées de

fondation et fonds de cabane. Ces structures dessinent un petit établissement rural, occupé pendant quelques siècles et qui a vraisemblablement été abandonné rapidement à la fin du XIV^e ou au début du XV^e siècle. La majeure partie des éléments de construction ont fait l'objet d'une récupération systématique, ce qui rend l'interprétation du plan mal aisé et par conséquent la fonction exacte des bâtiments difficile à préciser. Il est à noter qu'une sépulture, située en bordure de décapage, laisse supposer la présence d'une petite nécropole hors emprise.

Enfin, le souterrain a été ouvert par le dessus à l'aide de moyens mécaniques importants. Les sédiments de remplissage ont été intégralement fouillés et ôtés, découvrant ainsi l'ensemble du tracé du souterrain. Un second relevé en trois dimensions a complété le relevé intégral du tracé et des aménagements du souterrain. Celui-ci possède deux entrées principales : celle de la « découverte » et une autre associée à un escalier taillé dans le calcaire et débouchant



Cressac-Saint-Genis, plan du souterrain (DAO : INRAP).



Cressac-Saint-Genis, vue aérienne du souterrain après dégagement (Cliché : INRAP).

probablement à l'intérieur du bâtiment principal. Sept salles ont été recensées. Presque toutes sont desservies par plusieurs galeries étroites protégées par des systèmes de fermeture élaborés (feuillures, virgules) et des points de protection renforcés (trous de visée). Il faut noter que les deux plus grandes salles (près de 15 m² chacune) se sont effondrées lors de l'abandon du site. Le déficit des matières d'effondrement atteste là encore de la récupération de matériaux. Ces dispositifs montrent que ce souterrain, au tracé complexe et très ramassé (300 m²), constitue un point fort de

protection et de refuge. Les salles plus ou moins grandes, circulaires ou allongées permettent d'accueillir les personnes et les biens en cas de difficultés extérieures. Nous avons vu que ce souterrain est presque entièrement comblé. Les sédiments sont d'origine anthropique et ont été apportés intentionnellement. Les efforts nécessaires à ce transport de terre montrent une volonté forte d'empêcher toute utilisation ultérieure du souterrain.

Si l'étude documentaire laisse entrevoir le territoire environnant placé sous l'orbe templière dès le XIII^e, il n'est malheureusement fait aucune mention du site qui nous occupe. Elle démontre aussi, dès la fin du XIV^e, une déprise dramatique des campagnes liée à la guerre de Cent ans, situation connue dans tout le sud Charente.

La destruction rapide, sinon violente, des bâtiments de surface, le comblement intentionnel du souterrain et la récupération intense des éléments de construction se sont vraisemblablement déroulés pendant la période troublée de la fin de la guerre de Cent ans. Toutefois il est prématuré en l'attente des analyses, de lier directement l'abandon du site à ces événements. Il n'en reste pas moins que la fouille intégrale d'un souterrain refuge utilisé et abandonné vers la fin du Moyen Âge reste tout à fait exceptionnel pour la région.

Jean-Christophe BATS

Protohistoire

Antiquité

LUXÉ (Charente) L'Ouche Torse

En amont de l'aménagement de la Ligne Grande Vitesse Tours-Bordeaux, l'expertise archéologique menée sur la commune de Luxé en Charente (Sandoz, INRAP, 2011),



Luxé, l'Ouche Torse, vue aérienne du site vers le nord. Le bâtiment résidentiel de la villa antique, constitué de trois ailes disposées en « U », s'ouvre à l'est sur une cour. À l'ouest, le vaste fossé ceinture l'ensemble de l'habitation. (Cliché : Eric Bouchet, INRAP).

au lieu-dit de L'Ouche Torse, a confirmé l'existence d'une villa antique, déjà connue par des prospections pédestres. Le site est localisé au nord de Luxé, bourg des rives de la

Charente, dont les origines antiques sont attestées par plusieurs sites (sanctuaire, théâtre, port). La zone prescrite d'une superficie de plus d'1,6 hectare est située à la jonction de deux petites vallées sèches. Dans le cadre de la fouille (29 août- 16 décembre 2011), le décapage de la parcelle a permis de dégager une partie de la villa et de mettre au jour des ensembles de structures liés à une occupation datée de la période protohistorique. Les vestiges antiques sont implantés sur un léger promontoire au nord du terrain ; l'occupation protohistorique se développe en contrebas à une vingtaine de mètres plus au sud.

L'occupation protohistorique

Les travaux menés au sud de la villa ont permis d'identifier un site protohistorique, matérialisé, notamment à l'extrême sud, par une couche limono-argileuse de couleur brun foncé. Ces zones d'occupation sont cernées,

au nord et à l'ouest, par de vastes fosses d'extraction de sable calcaire remblayées par des blocs et des cailloux et datées pour certaines de l'époque antique, pour d'autres de la période moderne. La fouille a d'abord révélé au sud un secteur comprenant de nombreux trous de poteaux (dont certains dessinent deux alignements orientés nord-ouest/sud-est) et des structures peu profondes extrêmement rubéfiées, identifiées sur le terrain comme des foyers. Plus au nord, un autre alignement de trous de poteaux dessine une longue palissade qui suit une orientation nord-ouest/sud-est. Enfin, une structure en creux (sans doute circulaire ou semi-circulaire initialement) a été mise au jour et pourrait indiquer la présence d'une unité d'habitation. Le mobilier céramique est peu abondant. Dans l'immédiat, les premières observations laissent entrevoir une datation de La Tène finale (fragment de vase ovoïde décoré de lignes sinueuses incisées). Cependant, d'autres éléments suggèrent l'existence de phases d'occupation plus anciennes (premier âge du Fer ; âge du Bronze final).

Une vaste villa antique

La villa se compose de deux entités distinctes : au nord un vaste bâtiment résidentiel (*pars urbana*) adopte un plan classique constitué de trois ailes disposées en « U », s'ouvrant à l'est sur une cour. Au sud, des fossés délimitent des parcelles dédiées à l'agriculture et à l'élevage (*pars agraria*). De plus, dans ce secteur, de nombreuses et larges fosses témoignent d'une activité liée à l'extraction de sable, matériau utilisé dans la construction des bâtiments résidentiels.

L'ensemble de l'habitation est ceinturé à l'ouest par un vaste fossé peu profond et large de 4 mètres, qui marque nettement la séparation entre les deux espaces. Les bâtiments agricoles (*pars rustica*) ne sont pas situés sur l'emprise de



Luxé, l'Ouche Torse, aile nord du bâtiment, vue partielle vers l'ouest. La forte densité des maçonneries reflète les phases successives des réaménagements. La façade sud des bâtiments est longée par un portique en lien avec la cour (à gauche sur la photo).

(Cliché : Dndinfrarouge, INRAP).

la fouille, mais devaient certainement se développer plus à l'est, en continuité de l'habitation.

La partie résidentielle se déploie sur plus de 1 000 m². La fouille a permis d'identifier deux états principaux chacun rythmé par une succession de phases de réaménagements (reconstructions, agrandissements ou remaniements des espaces bâtis). Plus de trente salles ont été repérées en plan. Certaines sont vastes et correspondent aux salles de réception (*triclinium*), d'autres présentent des dimensions plus modestes et sont réservées aux bains et aux activités domestiques. Les façades des ailes ouest et nord sont dotées d'un portique en liaison avec la cour. L'état de conservation des vestiges reste assez remarquable : les maçonneries sont apparues pour certaines en élévation ; les sols (constitués en mortier de chaux, béton de tuileau, cailloutis ou terre battue) sont majoritairement conservés.

Au sud, des fossés peu profonds, dessinent un parcellaire agraire régulier. Des fosses de grandes dimensions liées à l'extraction de sable ponctuent l'ensemble de cette zone.

Le mobilier archéologique prélevé est très varié, mais il apparaît en quantité peu abondante. Les premières observations permettent de proposer une datation de cet établissement comprise entre le I^{er} et le II^e siècle de notre ère.

La superficie de cette demeure, son mode de construction et la nature des aménagements témoignent certainement du statut privilégié des maîtres des lieux. Ce domaine agricole reste classique dans son organisation (habitation, bâtiments et parcellaire agricoles). Le plan en « U » des bâtiments résidentiels est un modèle connu. Toutefois,



Luxé, l'Ouche Torse, vue zénithale de l'aile ouest du bâtiment. Le corps central de la résidence accueille les pièces de réception dont les sols en mortier sont perceptibles au centre de la photo. (Cliché : Dndinfrarouge, INRAP).

le site de L'Ouche Torse – Près Perrin, offre l'opportunité de fouiller une résidence au sein d'une partie de son environnement agricole.

Occupations moderne et contemporaine

Le secteur sud de la fouille a révélé la présence de fosses de grandes dimensions. Ces structures témoignent d'une reprise récente (au plus tôt à la fin de l'époque moderne)

de l'activité d'extraction du sable calcaire qui semble perdurer jusqu'au début du XX^e siècle. Ces fosses sont comblées essentiellement par des matériaux issus de la démolition des bâtiments de la *villa* antique.

Emmanuel MOIZAN, Valérie SANGLAR
et David LOUYOT

Protohistoire

LUXÉ (Charente) Le Mas de Champ Redon

Époque moderne

La fouille au lieu-dit Le Mas de Champ Redon sur la commune de Luxé en Charente s'inscrit dans le cadre des opérations archéologiques préalables à la construction de la Ligne à Grande Vitesse Sud-Europe Atlantique. Elle fait suite au diagnostic dirigé par Gérard Sandoz (INRAP), aux mois d'avril et mai 2010 sur une portion du tracé linéaire (Phase 11) qui couvrait environ 28 hectares sur les communes de Juillé et Luxé (Charente)(Sandoz 2010). Quelques sites ou indices de sites ont été mis au jour à cette occasion, dont une occupation rurale du premier âge du Fer et une sépulture qui n'a pu être datée. La commune de Luxé et ses environs sont très riches en indices archéologiques.

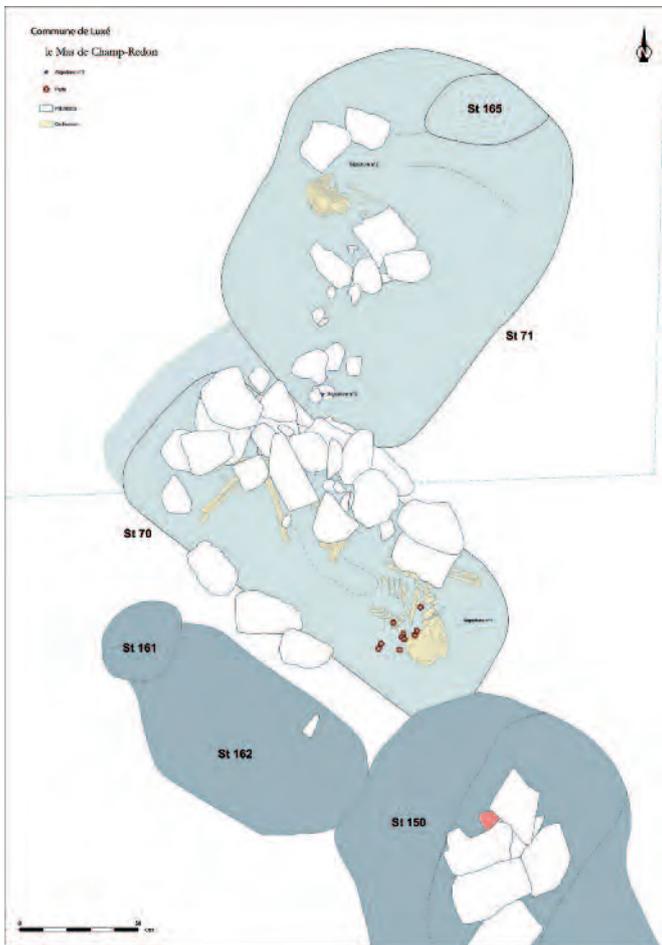
Un enclos ovale est visible en photographie aérienne à l'est du projet ferroviaire ainsi qu'un tumulus dit de la Motte de la Garde et des dolmens dits de La maison de la Vieille, La petite Perrotte et La grande Perrotte. Devant ce fort potentiel archéologique, le Service Régional de l'Archéologie a mis en place une prescription de fouille.

Une fouille préventive a donc été engagée du 22 août au 14 octobre 2011 sur une superficie de 8 000 m². Le site du Mas de Champ Redon est situé sur un promontoire calcaire au nord de la commune, en rive droite de la Charente. Il surplombe la plaine, vers le nord-ouest, d'une vingtaine de mètres. Les vestiges sont encaissés dans des plaquettes calcaires et sont scellés par une vingtaine de centimètres de limon argilo-graveleux brun sous-jacent aux labours. Ainsi les vestiges apparaissent à une profondeur de 0,05 m à 0,30 m du sol actuel.

Deux périodes distinctes ont été perçues au cours de la fouille.

L'âge du Bronze

Un ensemble funéraire sous la forme d'un cairn en pierres recouvrant trois inhumations : un adulte et deux immatures a été mis au jour au cours de la fouille. Des analyses ¹⁴C par AMS sur des échantillons osseux ont permis d'attribuer ces sépultures au Bronze ancien. L'adulte déposé dans



Luxé, le Mas de Champ Redon, plan des différentes sépultures découvertes sur le site (DAO : D. Billon, M. Coutureau)



Luxé, le Mas de Champ Redon, détail de quelques perles en coquillage alignées encore en place (Cliché : V. Audé)

une fosse organisée et recouvert de pierres dans sa partie inférieure est orientée sud-est et nord-ouest. Il correspond à une femme gracile encore parée d'un collier de perles en coquillage finement taillées (37 perles au total). Elle repose sur le ventre, tête tournée vers le nord-est, en position fléchie. Au nord ouest de celle-ci, dans une fosse circulaire marquée par une couronne de pierres, un immature a été découvert. Seules la partie supérieure du corps et trois perles en coquillage ont été retrouvées. Entre ces deux sépultures, des fragments de crâne et les dents d'un très jeune immature ont été décelés. (Cf. figures : plans des sépultures, photo des perles encore en place)

Le Bronze moyen est présent sous la forme d'une fosse ovale d'environ 1,40 m de longueur sur 1,10 m de largeur, pour une profondeur maximale de 37 cm dans laquelle a été retrouvé le squelette d'un jeune bovidé (d'environ 18 mois) en connexion. Il est orienté selon un axe Nord-Est/Sud-Ouest. L'animal reposait sur son flanc droit, la majeure partie du corps sur le fond de la fosse, et occupait la quasi-totalité de celle-ci. Si des traces de découpe ou de morsure étaient présentes sur les ossements, l'état dégradé des surfaces osseuses ne permet plus de les observer¹.

1 Etude archéozoologique réalisée par J.-G. Ferrié (INRAP).

Le premier âge du Fer

Pour cette période, une ferme de type rurale a été identifiée. Elle se traduit par la présence d'une entrée, de trous de poteaux s'organisant en ensembles cohérents, de fosses et de silos. L'ensemble du mobilier découvert au sein de ces structures est homogène et traduit une occupation au Hallstatt C2-D1, même si quelques éléments plus difficilement identifiables (absence d'éléments typologiques discriminants) ont été largement attribués au premier âge du Fer.

Le site du Mas de Champ Redon complète ainsi notre vision sur l'espace funéraire du Bronze ancien et nous donne un nouvel exemple de ferme rurale du premier âge du Fer pour la région.

Valérie AUDÉ

Sandoz 2011

SANDOZ G. (2011) – LGV SEA 2, phase 11, PK 173,2 - PK 178,0, Juillé, Luxé, rapport de diagnostic, INRAP, L'Isle d'Espagnac, 2011, 93 p.

Néolithique

Moyen Âge

LUXÉ (Charente) Les Sablons

La mise en place de la Ligne à Grande Vitesse Sud-Europe Atlantique devant relier Tours à Bordeaux a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique au lieu-dit Les Sablons sur la commune de Luxé (Charente) (Phase 11 du projet LGV).

Ce dernier fait état de la présence d'un cimetière médiéval « à proximité immédiate d'une occupation du haut Moyen Âge à vocation possiblement artisanale ».

La fouille archéologique, menée d'août à décembre 2011, sur une surface de 17 000 m², a montré la complexité de l'occupation. En effet, des vestiges attribuables à diverses périodes ont pu être mis au jour. Les occupations les plus anciennes, néolithiques, sont présentes de manière résiduelle ou de façon ponctuelle tandis que la période médiévale est la mieux représentée. Une occupation néolithique a été observée par la fouille de quelques structures en creux ainsi que par la présence résiduelle d'un grand nombre de tessons aux décors caractéristiques et d'un mobilier lithique sporadique. S'en suit une occupation protohistorique caractérisée par deux enclos circulaires auxquels semble être associée une crémation en urne dont l'étude de la céramique précisera la chronologie.



Luxé, les Sablons, rangées de sarcophages (Cliché : S. Boueilh).

La fouille exhaustive de l'aire funéraire a permis d'observer environ quatre cents sépultures plus ou moins organisées en rangées parallèles. La population présente regroupe hommes, femmes et enfants. Le mobilier recueilli confirme l'utilisation de cette nécropole durant le haut Moyen Âge. Les premières observations de terrain tendent à montrer l'utilisation de divers modes d'inhumation. Sont ainsi présents des contenants en pierres (coffrages et sarcophages) et des contenants en matériau périssable (cof-



Luxé, les Sablons, site en cours de fouille. (Cliché : T. Duquenoix, Balloïde photo).



Luxé, les Sablons, fond de cabane ST 573 (Cliché : A. Valois).

frages en bois ou cercueils chevillés, cercueils monoxyles). Les contenants en dur sont les témoins de l'occupation antérieure car, pour un grand nombre, ils remplissent des matériaux issus de bâtiments antiques (dalles de bassin, linteau, etc.).

De plus, sur l'ensemble de l'espace fouillé se trouve un grand nombre de structures (trous de poteaux, zone d'ensilage, foyer, fosses de rejet, fonds de cabane, etc.) nous laissant entrevoir les diverses activités qui ont pu être réalisées au cours des différentes périodes d'occupation du site. Pour un certain nombre d'entre elles, le mobilier céramique semble être contemporain de l'utilisation de la nécropole.

Ce site, dont l'occupation principale semble se situer entre le VI^e et le IX^e siècle et dont la fonction funéraire a pu être pérenne, permettra d'appréhender les relations qui ont pu exister entre le monde des morts et le monde des vivants dans une zone marquée par une forte empreinte antique.

Marie MAURY

Dans le cadre de la construction de la Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique, Tours-Bordeaux (LGV SEA), une opération de diagnostic effectuée en plusieurs phases a été lancée sur l'ensemble du tracé. La phase 2, réalisée en novembre et décembre 2009, concerne environ 28 hectares répartis sur une surface linéaire d'environ 7,4 km traversant les communes de La Couronne et de Roulet-Saint-Estèphe (Charente). Les sondages ont permis la mise au jour de deux sites à enclos sur la commune de Roulet-Saint-Estèphe, l'un protohistorique et l'autre augustéen.

La première prescription de fouille opérée pour cette phase a porté sur l'occupation augustéenne située au lieu-dit La Cabirotte. L'opération s'est déroulée du 15 novembre au 12 décembre 2010 sur une surface d'environ 1 300 m². Le décapage de cette emprise a révélé la présence de trois fossés, un ensemble de fosses, des trous de poteaux et deux enclos quadrangulaires comportant une ouverture à l'est. La fouille de ces deux dernières structures est importante car elles rentrent dans le cadre de la problématique des complexes cultuels à enclos fossoyés dans la région Poitou-Charentes.

Des datations ¹⁴C ont été effectuées sur du charbon issu des comblements primaires des enclos 112, 113 et du fossé 108. Les résultats donnent une datation entre La Tène moyenne et le début du Haut-Empire pour les trois structures, voire pour le début du III^e siècle ap. J.-C. pour l'enclos 112. La faible quantité de céramique recueillie dans ces structures précisent ces datations : les deux enclos auraient été occupés pendant la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C. et le fossé 108 durant la première moitié du I^{er} siècle ap. J.-C. Ce fossé pourrait avoir servi de limite au complexe cultuel à enclos fossoyés.

Le reste du mobilier recueilli consiste seulement en une petite quantité de clous. Aucune sépulture ou restes osseux n'ont été découverts. De plus, les études géoarchéologiques n'ont pas permis de déceler la présence de tertres. Une fonction funéraire pour ce site ne peut donc être attestée.

Par ailleurs, plusieurs trous de poteaux ont été repérés à proximité de l'enclos 113. Quatre d'entre eux forment un bâtiment, situé à cheval sur la branche ouest de l'enclos. En revanche, aucun mobilier n'ayant été retrouvé dans ces



Roulet-Saint-Estèphe, vue aérienne du site de « La Cabirotte ». (Cliché : S. Renou).

trous de poteaux, une relation chronologique ou fonctionnelle ne peut être établie avec EN 113.

Un deuxième fossé, FO 107, recoupe le fossé 108 et a pu être attribué à la période médiévale/moderne grâce aux données issues du mobilier céramique présent en petite quantité. Sa fonction n'a pas pu être déterminée. Le troisième fossé, FO 100, attribué à la période moderne, longe le fossé de drainage actuel et apparaît sur le cadastre napoléonien. FO 100 semble donc avoir été légèrement déplacé.

Enfin, les fosses à l'est du site n'ont pu être observées que dans leurs parties supérieures (environ 40 cm) en raison des remontées d'eau dans ces structures. Leur fonction et leur attribution chronologique restent indéterminées.

Le statut funéraire et/ou cultuel du site de La Cabirotte reste encore à définir. Même si celui-ci n'a livré aucune sépulture, l'hypothèse d'un domaine funéraire ne peut être totalement rejetée. En effet, l'absence de structures funéraires est récurrente dans les complexes cultuels à enclos fossoyés en Poitou-Charentes. Toutefois, malgré la rareté du mobilier, la fouille de ces enclos et du fossé permet d'alimenter les données sur ces complexes cultuels encore très énigmatiques, car même si beaucoup de ces sites ont été repérés, peu ont été fouillés, et en particulier ceux comprenant des formes quadrangulaires de La Tène finale et de l'époque augustéenne.

Mélody FÉLIX-SANCHEZ

SAINT-VALLIER (Charente)

Phase 19 : pk 66,1 au pk 71,5

Dans le cadre des opérations archéologiques sur le tracé de la future Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique, Tours – Bordeaux, une opération de diagnostic intitulée Saint-Vallier Phase 19 a été réalisée au cours de l'automne 2010.

L'évaluation a concerné un tronçon de la ligne courante d'une longueur de 5,1 km traversant du nord au sud la seu-

le commune de Saint-Vallier (Charente). D'une superficie de 345 536 m², le tronçon a été diagnostiqué à hauteur de 4,47 %. A l'exception de deux fossés parcellaires et d'une concentration de scories, l'opération de diagnostic n'a livré aucun témoignage significatif d'occupation ancienne.

David BRUNIE

LINARS (Charente)

Phase 51 : pk 25 au pk 25,8

Dans le cadre du projet de la Ligne à Grande Vitesse Sud-Europe Atlantique, devant relier Tours à Bordeaux, plusieurs phases de diagnostics ont été définies par le Service Régional de l'Archéologie. La LGV SEA 1 concerne le tracé reliant Bordeaux à Angoulême.

Pour la phase 51, le tracé de la LGV passe essentiellement en limites de communes à plusieurs kilomètres des centres de bourg de Trois-Palis et de Linars. Elle se stoppe à l'extrême sud au fleuve Charente. Sur près de 6,6 hectares de terrains accessibles, quatre-vingt treize sondages ont été réalisées, vingt deux d'entre eux ont livré des indices archéologiques.

Dans la zone 3, plusieurs sondages ont livré du mobilier protohistorique. Dans le sondage 49, sous plus d'un mètre

de colluvions modernes provenant de la partie supérieure des parcelles plus au nord, a été mise en évidence une occupation protohistorique sur les berges du paléo-chenal secondaire du fleuve Charente. Cette occupation correspond à une aire de rejet.

Au sud de la phase 51, au bord de la Charente un épannage de céramique, dont la fourchette chronologique est large, a été mis au jour. Ce type de vase est connu du Néolithique récent au Bronze ancien.

Des indices plus ténus (dont un silex du paléolithique, une fosse et un fossé) ont été localisés sur la partie nord de la phase.

Sylvie REDAIS

VILLOGNON (Charente)

Phase 52 : zone de dépôt de matériaux

Protohistoire

Le diagnostic réalisé sur la phase 52 couvre une surface de 45 ha. Cette phase diffère des précédentes car elle correspond à une zone de stockage située à l'extérieur de la bande d'implantation du tracé de la Ligne à Grande Vitesse. Il s'agit d'une surface d'un seul tenant presque aussi large que longue. Elle se développe sur un relief calcaire qui domine la rive gauche de la vallée du petit ruisseau de la Brangerie. Cette surface jouxte l'emprise où, lors du diagnostic de la phase 29, une occupation de La Tène ancienne a été mise au jour. C'est pour ces raisons - vaste surface découverte et forte sensibilité archéologique - que des tranchées continues ont été préférées à un maillage de sondages classique. Au nord de la surface, sur un premier mamelon a été découverte une vaste palissade de 140 m linéaire de développé. Constituée de trous de poteaux de 0,60 m de diamètre cette structure est accompa-

gnée d'autres trous de poteaux et de fosses qui peuvent correspondre à des traces d'habitat. Ces structures ont un mobilier céramique daté de La Tène ancienne. En contrebas de cette colline, d'autres fosses, identifiées comme un fond de cabane et des fosses d'extraction ont pu être étudiées. Elles sont aussi datées, par le mobilier céramique, de La Tène ancienne.

Quelques structures isolées, carrières, fosses et fossés, ont été retrouvées sur le reste de l'emprise mais n'ont pas pu être ni datées ni rattachées aux occupations précédentes. Ces découvertes, associées à celles réalisées en contrebas dans la vallée dessinent ainsi une vaste occupation du second âge du Fer.

Jean-Christophe BATS

VILLOGNON (Charente)

Phase 30 : pk 178 au pk 179,9

Le diagnostic archéologique effectué sur la commune de Villognon (Charente) et lié au tracé de la Ligne à Grande Vitesse SEA (phase 30) a été effectué sur un peu plus de 40 ha. Cette intervention s'est faite sur des plateaux calcaires ces derniers affleurant directement sous une mince couche de terre végétale.

Sur sept cent un sondages réalisés, seuls sept se sont avérés positifs. Trois d'entre eux (262, 263, 264) situés au lieu-dit Les Robines ont livré un fossé de parcellaire et un trou de poteau, ces éléments n'étant pas datés.

Les quatre autres sondages positifs (689, 690, 694 et 699)

sont localisés au fond d'un thalweg au lieu-dit Combe des Loges. Si l'un d'eux (690) a livré une entrée de réseau karstique, les autres ont permis de mettre en évidence la présence de dix fosses circulaires datées (par ¹⁴C) du milieu du VI millénaire av. J.-C. d'un diamètre variant de 0,50 m à 0,80 m pour une profondeur conservée de 0,30 m à 0,60 m, elles apparaissent aléatoirement disposées, et il n'y a pas d'indices permettant de leur attribuer une fonction.

Stéphane LÉVÊQUE

Protohistoire

VILLOGNON, XAMBES et VERVANT (Charente)

Phase 29 : pk 0,2 au pk 2,1

La présente évaluation (phase 29) s'inscrit dans l'ensemble des évaluations archéologiques qui doivent être réalisées sur le tracé du projet de Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique, Tours - Bordeaux.

L'évaluation concerne un tronçon de la ligne courante ainsi que plusieurs raccordements (ferroviaires et routiers) qui traversent respectivement, du nord au sud, les communes de Villognon, Xambes et Vervant en Charente. La surface prescrite est proche de 39 hectares, sur une longueur linéaire (y compris les divers raccordements) d'environ 7 km. Cette opération s'est déroulée durant 25 jours, du 15 novembre au 17 décembre 2010 inclus, mobilisant une équipe de cinq archéologues.

Au total, cent treize tranchées ou sondages ont été creusées sur l'ensemble, couvrant presque 6 % de la surface accessible.

Sur le plan géologique, le tracé traverse une vaste zone de plateau calcaire avec une couverture sédimentaire peu importante et une stratigraphie très homogène. L'emprise est traversée deux fois par un affluent de la Charente, le ruis-

seau de la Brangerie dont le fond de vallon est constitué d'alluvions.

La carte archéologique des communes concernées ne fait pas apparaître une forte densité de sites. De plus, aucun de ces indices n'est recensé directement sur le tracé ou à proximité immédiate de l'emprise sondée.

Le diagnostic a permis de mettre au jour plusieurs indices de site, soit quatre concentrations au total, tous datés de la Tène ancienne. Ceux-ci sont géographiquement dispersés et ils se localisent à différents endroits de la commune de Villognon, préservés exclusivement au sein de la vallée humide du ruisseau de La Brangerie et de deux petits vallons secs sur le plateau calcaire, dans un contexte favorable à leur conservation. Ils sont sans doute représentatifs d'une vaste occupation du second âge du Fer, qu'il faut replacer à une échelle plus grande, dans un secteur du département de la Charente relativement mal documenté pour cette période.

Julien PELLISSIER

Protohistoire

Antiquité

BORESSE-ET-MARTRON, NEUVICQ ET MONTGUYON (Charente-Maritime)

Phase 14 : pk 71,5 au pk 76,6

Moyen Âge

Époque moderne

Cette évaluation s'inscrit dans l'ensemble des évaluations archéologiques qui doivent être réalisées sur le tracé du projet de Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique, Tours - Bordeaux.

L'évaluation concerne un tronçon de la ligne courante qui traverse respectivement du nord au sud les communes de Bourses-et-Martron, Neuvicq et Montguyon en Charente-Maritime (Haute Saintonge).

La surface prescrite comprend environ 35 hectares sur une longueur linéaire d'environ 5,1 km.

Cette opération s'est déroulée durant vingt quatre jours, du 21 juin au 23 juillet 2010 inclus. Elle a mobilisé sur le terrain une équipe de cinq archéologues.

Au total, cent une tranchées ou sondages ont été creusées sur l'ensemble, couvrant environ 6,6 % de la surface accessible.

Les terrains traversés par le diagnostic sont en grande partie boisés (feuillus, conifères et landes) ; les autres correspondent à des prés en herbe (pâturage et fourrage). Quelques parcelles sont vouées à de la vigne ainsi qu'à du verger.

Le tracé traverse une succession de petits vallons parallèles qui correspondent à une série de petits affluents (cinq au total) du ruisseau Le Palais.

La fouille d'évaluation a révélé, proportionnellement à la surface diagnostiquée, peu de vestiges archéologiques.

Quelques indices sont néanmoins à retenir et viennent ainsi compléter les connaissances archéologiques sur ce secteur géographique, demeurant jusqu'à présent fortement inexploré.

Le diagnostic a permis notamment de découvrir : deux concentrations de vestiges relevant d'une activité métallurgique, datées du deuxième âge du Fer et de la période gallo-romaine ; une occupation à caractère agricole (bâtiment sur poteaux et réseau parcellaire de fossés) de l'époque moderne (XVII^e s. ?) ; une fosse dépotoir attribuée à la période médiévale (XIV^e s.) contenant une grande quantité de céramique ; les ruines d'une ancienne fontaine/lavoir que corrobore le cadastre napoléonien ; et une fosse datée de l'extrême fin du second âge du Fer ayant livré notamment une meule.

Julien PELLISSIER

Protohistoire

CLÉRAC (Charente-Maritime) Phase 17 : pk 86,5 au pk 91,5

La phase 17 de diagnostic sur la Ligne à Grande Vitesse, concerne plus de 20 hectares situés dans la partie occidentale de la commune de Clérac. Elle se termine à la limite de la commune de Lapouyade mais aussi des régions Poitou-Charentes et Aquitaine.

Au total, cent soixante neuf tranchées ont été implantées, soit une longueur de plus de 5 km linéaires (sur 2,20 m de largeur en moyenne). Cent soixante et une sont négatives, tandis que onze ont livré des structures anthropiques (dix sept structures au total).

Aucun site archéologique structuré n'a été mis en évidence lors de cette phase, en revanche nous avons retrouvé douze éléments de fossés non-datés se rattachant probablement au parcellaire moderne ou contemporain. Plusieurs structures isolées ont été découvertes : un vase de stockage semi-enterré datant du Néolithique (Parc M772, Tr

97), une fosse du bas Moyen Âge (Parc M609, Tr 62) et un bas-fourneau non-daté (Parc I306, Tr 55). Corrélativement à cette dernière trouvaille, la présence attestée de résidus de réduction du fer dans d'autres tranchées associés à de la céramique protohistorique témoigne de la fréquence de ce type d'activité dans la région.

L'examen des résultats de cette phase montre une grande uniformité tant dans les paysages rencontrés (forêt de résineux) que dans la nature du sous-sol (sables très peu limoneux, terrains peu fertiles), mais également dans la faible densité en matière d'implantation humaine. Il est relativement évident que ces trois observations sont à mettre en rapport.

Gérard SANDOZ

Paléolithique

CLÉRAC (Charente-Maritime) Le Canton des Bergauds

La fouille menée au Canton des Bergauds (commune de Clérac, Charente-Maritime) au cours de l'été 2011 consistait à dégager une petite occupation paléolithique. Cette occupation était préservée sur un petit replat en bordure de vallon, dans un horizon de gley oxydé, environ 1 m sous le niveau du sol actuel. Le site a été découvert à l'occasion d'un diagnostic d'archéologie préventive préalable à l'amé-

nagement ferroviaire de la nouvelle Ligne à Grande Vitesse Tours - Bordeaux.

L'étude étant en cours au moment d'écrire ces lignes (décembre 2011), la plupart des résultats obtenus ne sont pour l'instant que des estimations. Ils ne sauraient donc faire l'objet d'une quelconque exploitation scientifique.



Clérac, le canton des Bergauds : secteur 1, vue plongeante vers le NNO, décapage 10 des carrés Q10 (premier plan) et Q11 (second plan) (Cliché : C. Fourloubey).

Le mobilier recueilli est une industrie lithique laminaire et lamellaire de type Paléolithique supérieur, constituée presque exclusivement de silex taillés, beaucoup plus marginalement de galets de quartzite et de roches micacées. Un jeu de coupes stratigraphiques permet de constater que les vestiges occupent le sommet d'un talweg à fond plat, qui incise les sables tertiaires selon un axe E-O. En dépit d'un pendage assez marqué vers l'ouest, les silex semblent avoir conservé une distribution non aléatoire en « amas » ; l'étude devra cependant déterminer si ces « amas » sont les reflets directs de l'occupation ou le résultat de remobilisations sédimentaires.

Les deux petites concentrations repérées au diagnostic représentent un même secteur (secteur 1) de 30 m², sur lequel avait été centrée par le prescripteur l'emprise à fouiller. Au moins dix mille silex taillés y ont été recueillis, à l'occasion de plusieurs décapages sur une épaisseur totale de 30 cm environ.

Deux secteurs de plus faibles envergures ont été mis au jour en périphérie sud et sud-ouest du secteur 1 (secteurs 2 et 3). Au sud, le secteur 2 présente les mêmes caractères de densité que le secteur 1, mais nous en ignorons les limites : il a été reconnu sur 1,5 m² seulement, et se développe au-delà de l'emprise archéologique de la LGV, dans le talus sud du futur ouvrage. Au sud-ouest, le secteur 3 est une distribution lâche de blocs de diverses roches et d'outils de silex. Il représente environ 5 m² sur le rebord du talweg.

Le dernier secteur de la fouille (secteur 4) est apparu tardivement, en limite ouest de l'emprise. Il offre une densité inouïe, avec au moins quinze mille silex taillés de tous calibres répartis sur 10 m². L'impression d'un nappage de silex est non seulement donnée par le faible remplissage interstitiel, mais aussi par la position à plat du mobilier (dans un ensemble légèrement ondulé par la bioturbation) et la faible épaisseur du niveau (moins de 10 cm). Cet amas se prolonge à l'ouest au-delà de l'emprise prescrite ; selon toute probabilité, le site se prolonge encore plus loin vers l'ouest, dans l'axe du talweg et... de La ligne à Grande Vitesse.

Les projections verticales et la nature du mobilier incitent pour le moment à considérer que ces différents secteurs représentent une même occupation. Toutefois certains éléments discordants entre le secteur 4 d'une part et les secteurs 1 et 2 d'autre part demandent débat.

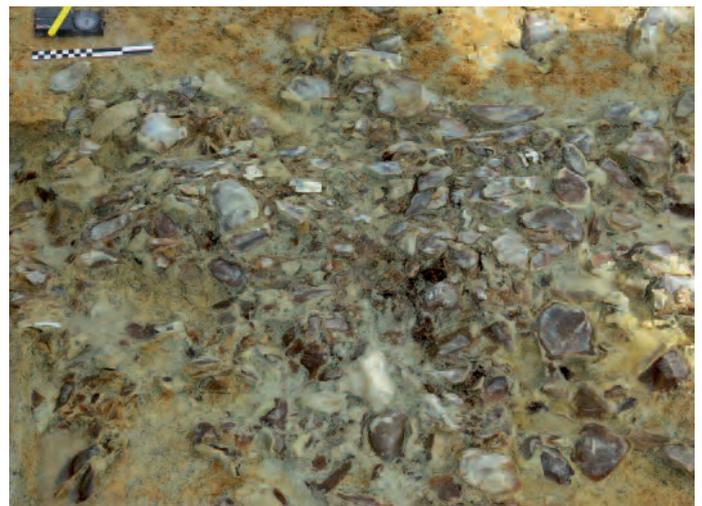
L'industrie est typiquement une industrie du Magdalénien

inférieur *stricto sensu* (15 000 – 17 000 BP environ). Le niveau archéologique étant recoupé par les fentes de gel attribuées à l'épisode Heinrich 1 (situé à 15 000 BP), les données sédimentaires ne contredisent pas cette attribution.

L'outillage est manifestement dominé par les burins (dans une typologie variée). Trois autres types d'outils émergent d'après les premières constatations : la lame appointée, le grattoir et la lamelle à dos.

Les nucléus laminaires sont volumineux et peu variés. Ils sont très peu mis en forme, à tel point que les crêtes postéro-latérales sont les seuls signes d'un débitage croisé. Ils sont souvent abandonnés alors même qu'ils représentent encore une source non négligeable de matière première, ce qui est plutôt le signe d'un site « d'abondance », avec une matière première disponible à proximité (vallée du Lary ?). Les nucléus lamellaires sont plus rares mais beaucoup plus variés, avec les « nucléus-outils » sur éclat typiques de la période : nucléus en bout (front de grattoir, front ventral déjeté, front type Bertonne) et nucléus sur tranche (type burin).

Le débitage est extrêmement appliqué : des talons minces et soignés (assez souvent en éperon), des produits laminaires étroits, minces et réguliers (quasiment normalisés), des séries unipolaires récurrentes suffisamment habiles pour que le maintien des convexités de la face de débitage se fasse sans le recours aux néocrêtes.



Clérac, le canton des Bergauds : secteur 4, vue plongeante vers le NNO, décapage 1 en cours au centre de l'amas B12 (Cliché : C. Fourloubey).

Le Magdalénien inférieur est aujourd'hui redécouvert grâce aux travaux menés sur les sites exceptionnels du Cloup Barrat (Lot) et du Taillis des Coteaux (Vienne). Mais il n'était pas encore identifié dans la région. Les industries contemporaines ou sub-contemporaines identifiées alentour sont sensiblement différentes : soit parce qu'elles contiennent des raclettes (la plus proche étant celle du Signal, commune de Fouilloux, Charente-Maritime) et de fait échoient au Badegoulien récent, soit parce que la chaîne opératoire dominante fait la part belle aux éclats laminaires (la moins lointaine étant celle de Chez Thuilet à Villeteureix, Dordogne). Le site de Bois Clair à Montguyon, diagnostiqué par l'INRAP dans les mêmes circonstances et avec les mêmes résultats que pour le Canton des Bergauds, est plus probablement le seul indice comparable.

Christophe FOURLOUBEY

MONTGUYON et SAINT-MARTIN-D'ARY (Charente-Maritime)

Phase 15 : pk 76,6 au pk 82

Dans le cadre du projet Ligne à Grande Vitesse Sud-Europe Atlantique, devant relier Tours à Bordeaux, plusieurs phases de diagnostics ont été définies par le Service Régional de l'Archéologie. La LGV SEA 1 concerne le tracé reliant Angoulême à Bordeaux.

Sur la commune de Montguyon, un ensemble de fosses creusées dans les sables tertiaires et comblées d'argile est apparu de façon homogène. Ces structures sont des fosses de stockage d'argile. Jusqu'au début du XX^e siècle, les argiles étaient stockées durant plusieurs mois pour être anoblies. Puis elles étaient mélangées avec une argile plus maigre avant d'être façonnées par le potier. Cette technique de préparation n'était réservée que pour la production d'une céramique commune, pour une consommation locale connue dans le secteur de Montguyon.

Trois niveaux paléolithiques mis au jour au lieu-dit Bois Clair (indice 13), représentent une stratigraphie inconnue en plein air dans la région.

Le niveau inférieur n'existe que sur un sondage, et n'est représenté que par quelques objets à la base du 2BT. Selon toute probabilité, cette occupation du Moustérien ancien remonte au stade isotopique 7 (environ 235 000 à 190 000 ans).

Les deux niveaux supérieurs, attribués au Moustérien de Tradition Acheuléenne (environ 125 000 à 40 000 ans) pour l'un et au Magdalénien inférieur *stricto sensu* pour l'autre (environ 18 000 à 15 000 ans), occupent tous deux l'horizon BT du sol actuel, constitué de limons sableux éoliens. Ce dépôt allochtone a scellé les vestiges archéologiques lentement et uniformément, sans déformer significativement le sol d'occupation.

L'impression de gisement élémentaire laissée par le niveau 1 est même très aigüe : d'abord parce que le relevé planimétrique des vestiges semble indiquer une structuration

de l'espace, avec des postes de taille et un effet de paroi autour d'une zone stérile (tapis de sol ?) ; ensuite parce que les remontages indiquent une chaîne opératoire complète depuis l'introduction de la préforme jusqu'à l'abandon du nucléus.

Dans la commune de Saint-Martin-D'ary, une occupation protohistorique a été mise au jour sur un haut de versant aux lieux-dits Le Noret et La Longée. Une ancienne voie romaine à proximité du site matérialise la séparation entre la phase 15 et la phase 16 de la LGV SEA1. Il s'agit d'un enclos fossoyé quadrangulaire d'environ 120 m x 55 m, de forme trapézoïdale. Seules deux fosses et une structure au remplissage homogène très charbonneuse ont été mises au jour à l'intérieur de cet enclos. Dans les fosses, la présence de scories dont certaines ont un restant de paroi de four, indique qu'une activité métallurgique est à proximité. Dans la phase 16 à Clérac, des fosses d'extraction de minerai de fer ont été mises au jour. Or aucune datation n'a pu être proposée en l'absence de matériel archéologique. A l'extérieur de l'enclos, une structure charbonneuse identique à celle située à l'intérieur de l'enclos, a été fouillée. Dans ce carré (3 m x 3 m) des fragments de paroi en argile rubéfiée sont conservés. Sa faible épaisseur et son remplissage charbonneux permettraient de l'interpréter comme une charbonnière. Un seul tesson dans cette structure est daté de la fin du second âge du Fer.

Sur l'ensemble du site, le mobilier archéologique ramassé lors de l'ouverture des sondages a mis en évidence deux phases d'occupation : l'une gallo-romaine, l'autre de la fin du second âge du Fer. Il reste à déterminer la fonction de cet enclos.

Sylvie REDAIS

SAINT-MARTIN-D'ARY (Charente-Maritime)

Le Noret

La fouille s'est déroulée à l'occasion des travaux de La LGV, sur une superficie de près d'un hectare. Un site de la fin du deuxième âge du Fer a été dégagé. D'après la céramique, présente en quantité non négligeable, il serait vraisemblablement du dernier quart du II^e siècle av. J.-C. Le nombre de structures est assez faible, inférieur à cent. Cette occupation est structurée autour d'un enclos fossoyé quadrangulaire de 70 m sur 50 m de côtés, formant ainsi un espace intérieur de 3 500 m². La vocation artisanale du

site est déterminée par la présence de quatre charbonnières en fosses, deux d'entre elles se situant dans l'enclos. La grande quantité de scories, présentes dans la plupart des structures gauloises (500 kg en tout), indique que la fabrication du charbon est probablement liée à la réduction du minerai de fer, d'ailleurs présent dans les couches naturelles. Le site semble voué exclusivement à cette activité, aucun four ni aire de forge n'ayant été découverts à l'intérieur de l'enclos et plus largement sur l'em-



Saint-Martin-d'Ary, Le Noret : vue d'une charbonnière en fosse (Cliché : J. Gasc).

prise. Trois charbonnières sont assez petites (diamètre compris entre 2 et 3 m) et conservées sur une faible hauteur (inférieure à 0,50 m), le terrain étant fortement arasé à certains endroits. Par contre, la quatrième est de grandes dimensions : elle mesure 4,5 m de diamètre et 1,50 m de profondeur (voir figure). Elle semble avoir été utilisée plusieurs fois et aménagée au fur et à mesure (installation et réfections d'une paroi en argile afin de maintenir le substrat

composé de graviers). La présence d'une toiture serait éventuellement matérialisée par les trois trous de poteaux situés sur le pourtour de la fosse. Cette structure est la seule des quatre charbonnières à être appelée stratigraphiquement, son comblement étant scellé par une couche contenant des céramiques de la fin du II^e siècle av. J.-C. Il faudra attendre les résultats ¹⁴C pour dater les autres structures. Cette découverte est exceptionnelle, les charbonnières étant très rarement conservées, car le plus souvent en meule. Cette préférence peut s'expliquer par la difficile gestion de l'apport en oxygène, nécessaire pour mener à bien le charbonnage, lorsque la combustion a lieu dans une fosse. Les fossés de l'enclos ne présentent pas un comblement caractéristique des fossés palissadés. La branche la mieux conservée accuse une profondeur d'environ 1,20 m, une largeur de 2,75 m, et fait état d'une interruption large de 6 m à peu près en son centre. Le reste des structures correspond à des fosses et des trous de poteau, qui s'organisent en plusieurs ensembles : un probable grenier (bâtiment sur quatre poteaux d'une superficie d'environ 5,5 m²), et deux ou trois bâtiments situés à proximité de ce grenier. Quelques vestiges antiques ont aussi été découverts, dont un fossé, qui traverse toute l'emprise.

Julie GASC

FONTAINE-LE-COMTE, COULOMBIERS et MARÇAY (Vienne)

Phase 36 : pk 107,7 au pk 112,2

La phase 36 soumise au diagnostic archéologique, située sur les communes de Fontaine-le-Comte, Coulombiers et Marçay dans la Vienne, a été subdivisée en 12 zones. Deux cent vingt huit tranchées ont été réalisées sur l'ensemble des parcelles concernées ; plus de 32 hectares ont ainsi pu être diagnostiqués.

Le contexte géologique traversé est assez monotone ; le cadre géographique est rythmé par deux vallées légèrement encaissées (Vallées de la Rune et du Palais), et c'est aux abords de la plus septentrionale (La Rune) que les vestiges d'une occupation antique ont été repérés. Il s'agit là d'une petite unité dont la vocation n'a pas pu être déterminée. Cinq fosses, de dimensions variables, s'étendent sur une superficie d'environ 50 m². L'étude du mobilier cé-

ramique retrouvé dans les comblements des fosses indique que le lot est homogène et permet de dater cette occupation à la fin du I^{er} s. de notre ère. Cette occupation apparaît ponctuelle et de petite envergure, mais elle n'est pas pour autant isolée dans le paysage antique. Des substructions, vestiges d'une probable *villa*, sont en effet connues depuis le XIX^e s. au lieu-dit Tombérard, situé à environ 300 m à l'ouest de cette aire d'activité, sur l'autre rive de la Rune. Par ailleurs, une extension de cette occupation, en dehors de l'emprise concernée par cette opération ne peut être exclue, même si les tranchées les plus proches n'ont livré aucun vestige archéologique.

Emmanuel MOIZAN

FONTAINE-LE-COMTE et VOUNEUIL-SOUS-BIARD (Vienne)

Phase 37 : pk 97 au pk 102

Cette phase concerne une surface totale de 56,4 ha et se développe sur le plateau calcaire de Poitiers.

Le contexte topographique et géologique traversé est assez monotone, puisque composé en grande majorité par des plateaux calcaires avec une très faible épaisseur sédimentaire (moins de 50 cm) seules les structures fossoyées creusées dans les bancs calcaires sont conservées. Toutefois, un petit site d'habitat médiéval a été reconnu en bordure d'emprise dans la commune de Fontaine-le-Comte, au lieu-dit Poizac. Il s'agit de quelques structures d'habitat médiéval, fossés ou muret, se rapportant à une occupation de type habitat d'époque médiévale très arasé. L'ensemble, situé sur un haut de plateau, est indéniablement érodé. Les parties supérieures des structures, et d'éventuels sols archéologiques, ont disparu. L'hypothèse d'une ferme médiévale avec dépendances paraît cohérente avec le maintien du toponyme du Petit Poizac, à vérifier éventuellement lorsque la maison actuelle sera en phase d'être détruite.

Sur la commune de Vouneuil-sous-Biard, plusieurs sites ont été repérés :

Au lieu-dit La Gouraudière, le diagnostic a permis de mettre au jour les fondations d'un mur d'une largeur de 0,85 m, composée de blocs de calcaire (0,40 m x 0,40 m) avec une seule assise conservée, identifié comme le mur de refend du bâtiment annexe orienté nord/sud. Ni le mur principal de façade ouest du bâtiment ni le mur de façade oriental n'ont été rencontrés. L'emprise de la future LGV passe donc sur la limite orientale de la ferme de la Martinière, ferme disparue, mentionnée depuis 1699.

Au lieu-dit La Queue du Renard, deux tronçons différents d'aqueduc romain ont été mis au jour : le premier orienté est-ouest, le deuxième sud-ouest/nord-est. La construction mesure 1,90 m de large ; les piédroits construits en béton mesurent chacun 0,45 m d'épaisseur, et sont espacés de 1,02 m l'un de l'autre. Le canal est construit dans une tranchée de fondation préalable puisque de part et d'autre des piédroits un blocage grossier de pierres calcaires et de terre était visible sur 0,75 m de large. L'hypothèse qu'il s'agit du même tronçon prononçant un double virage de l'aqueduc principal à cet endroit est la plus vraisemblable. Concernant la datation, il est probable que l'aqueduc de Fleury, soit de la fin 1^{er} siècle.

Au même lieu-dit, l'unique bâtiment (de 15 m x 7 m environ) figurant sur le cadastre napoléonien (lieu-dit La Borderie) a été retrouvé grâce à un sondage complémentaire : il s'illustre par une tranchée de fondation de 3,5 m de long et plus de 0,60 m de large, mur d'enceinte plutôt que mur du bâtiment lui-même. Si une fouille de l'aqueduc romain devait être prescrite, il serait possible de vérifier par un décapage extensif si les fondations de ce bâtiment sont encore en place.

Au lieu-dit La Roche, deux structures ont été repérées. Un four a été mis au jour dans le sondage 127. Sa fonction est difficile à préciser étant donné que seule la sole et une



Vouneuil-sous-Biard, lieu-dit la Queue du Renard : l'aqueduc romain en cours de dégagement (Cliché : INRAP).

infime partie des aménagements de parois subsistent sur la rupture de pente et presque au contact du cours de la Boivre, ce qui peut suggérer une vocation artisanale nécessitant la proximité de l'eau. La fosse du sondage 128 est un ovale de 3,5 m de long sur 1,50 m de large dont le tiers sud a été vidé, faisant apparaître une excavation aux parois concaves et à fond plat. Cette fosse, dont la fonction primaire n'a pas été reconnue, a vraisemblablement été réutilisée comme dépotoir compte-tenu de la quantité de céramique et de la diversité des artefacts représentés. Ces deux structures sont datées du 1^{er} siècle de notre ère.

En conclusion, seuls les deux tronçons d'aqueduc mis au jour dans la zone 2, en raison même du matériau employé par les Romains présentent un véritable intérêt, bien que toute la partie voûtée ait été récupérée. Malheureusement, aucun mobilier ne leur était associé. On pourrait supposer que les structures situées à l'extrémité Nord de la zone 1 font partie de la même sphère d'occupation que l'aqueduc. En raison de la qualité de la céramique trouvée dans cette zone 1, les vestiges pourraient même être mis en parallèle avec les sites des Cassons et de l'Ermitage, qui étaient des *villas* de plaisance et non des domaines agricoles.

Nadine BÉAGUE

JAUNAY-CLAN (Vienne) Phase 53 : dépôt de matériaux

Le diagnostic archéologique réalisé à Chalembert commune de Jaunay-Clan dans la Vienne concerne une emprise de 17 038 m² de zone complémentaire à la réalisation de la Ligne à Grande Vitesse SEA 2, en vue du dépôt de matériaux. La méthode a consisté à réaliser trois tranchées continues longues d'environ 240 mètres chacune, globalement orientées est-ouest, avec une pelle hydraulique munie d'un godet à lame lisse de deux mètres, soit

une ouverture à 9,75 %. Après retrait de la terre végétale par passages successifs, le substrat calcaire est apparu à une profondeur allant de 0,25 à 0,50 m. Celui-ci était parfois coiffé par une fine pellicule d'argile de décalcification n'excédant pas deux centimètres d'épaisseur. Aucun indice de site archéologique n'a été perçu.

Marie-Claude BAKKAL-LAGARDE

Néolithique
Protohistoire

JAUNAY-CLAN et CHASSENEUIL-DU-POITOU (Vienne) Phase 8 : pk 79,8 au pk 88,0

L'emprise du projet de la phase 8 de la Ligne à Grande Vitesse SEA 2 se situe à l'ouest des villages de Jaunay-Clan et de Chasseneuil-du-Poitou. Elle se développe sur une longueur de 8,5 km, depuis la rive méridionale de la Pallu jusqu'à la bordure septentrionale de la vallée de l'Auxance au sud, en passant par le plateau calcaire dominant la vallée du Clain, à une altitude variant de 70 m à 120 m. Elle traverse les formations crétacées qui comblent la vallée de la Pallu ainsi que les coteaux dominant la confluence Pallu-Clain, puis des terrains présentant des affleurements jurassiques calcaire sur le reste de son parcours.

D'une superficie totale de 626 857 m², l'emprise réellement accessible au diagnostic s'élève à 495 697 m². Dans cette surface, mille six cent soixante huit sondages d'une dizaine de mètres de longueur ont été creusés sur deux à treize layons suivant la largeur du projet. La surface cumulée de ces sondages, 34 813 m², représente 7,2 % de la surface à traiter conformément au cahier des charges. Les creusements et les rebouchages des sondages se sont effectués durant une période de trente sept jours entre le 4 octobre 2010 et le 26 novembre 2010.

Le secteur de l'emprise, peu documenté, fait apparaître deux sites avec enclos circulaires protohistoriques dont un détruit récemment lors de la construction d'un rond-point (La Diette : 86115 00411 et La Bonde : 86115 0034), une occupation gallo-romaine (Chalembert : 86115 0033), et une voie de datation indéterminée (Fraboef : 86062 0017) nettement reconnaissable sur le cadastre dit napoléonien. Sur l'ensemble des sondages creusés, seulement vingt

sept sont réputés positifs. Ils ont permis de mettre au jour : douze sections de fossés parallèles ou perpendiculaires au parcellaire actuel, reconnues parfois dans plusieurs sondages, dont les comblements sont stériles en mobilier archéologique, sauf un, recelant un petit tessou de céramique de facture antique ; huit fosses, dont deux sont interprétées comme étant des silos de part leur profil piriforme, cinq sont de nature indéterminée et une pourrait être un fond de trou de poteau. A part les deux « silos » espacés d'une vingtaine de mètres toutes ces structures se répartissent sur neuf zones et ne forment pas de concentration remarquable. Ces structures peuvent être très arasées, leurs profondeurs de conservations varient de 0,10 m à 0,90 m.

Le mobilier archéologique récolté sur l'ensemble de cette opération est aussi frugal que les vestiges observés. On dénombre ainsi vingt huit éclats de silex dont un éclat Levallois, roulés et émoussés, cent quarante neuf tessons de céramique en assez mauvais état de conservation, également roulés et friables, dont cent cinq provenant de trois lots distincts (structures A03 et B06, et ramassage dans le sondage B646) datables du Bronze final, trente deux tessons attribuables à une large fourchette archéologique Néolithique-Protohistoire, un tessou antique déjà évoqué et onze tessons d'un même individu datable de la période médiévale.

Patrick MASSAN

MARIGNY-BRIZAY (Vienne)

Phase 12 : pk 75,5 au pk 79,8

Le diagnostic archéologique de la phase 12 de la Ligne à Grande Vitesse SEA 2 sur la commune de Marigny-Brizay dans la Vienne a été réalisé sur une surface de 13,6 hectares représentant 4 km de linéaire de 20 à 40 m de largeur.

Les quatre kilomètres linéaires du tracé traversent un paysage de plateaux calcaires entrecoupés de vallons et vallées assez larges alimentant le Clain. Ce relief varié entraîne une diversité dans l'épaisseur et la nature des recouvrements superficiels, très faibles sur les plateaux et leurs rebords, mais pouvant atteindre plusieurs mètres dans les fonds de vallon.

La dynamique sédimentaire a joué un rôle important dans la conservation des vestiges archéologiques. Ainsi, sur les plateaux comme par exemple pour l'indice de site de la Chagnée, les rares structures paraissent érodées. Sur les versants les plus forts, l'érosion est particulièrement importante et les indices archéologiques y sont très rares. Dans les vallons et vallées, les indices matériels de diverses périodes allant de la Préhistoire à l'Antiquité sont pour la plupart en position secondaire. Dans ces zones très humides, les hommes ne semblent pas avoir laissé de traces d'installation importante, mais plutôt les traces de passages ponctuels (voie, parcellaire).

L'occupation de la vallée de la Lière, en contrebas de La Chagnée, durant la Protohistoire, notamment dans sa dernière partie et durant l'Antiquité, est marquée par des indices matériels isolés principalement découverts en position secondaire dans la sédimentation du fond de la vallée. Entre fossés de drainage, anciennes clôtures et drains plus ou moins récents, le seul élément pouvant être associé au mobilier est une voie ou un chemin semblant avoir fonctionné durant la Protohistoire et la période antique.

Au sud du tracé, sur une petite butte sableuse du Céno-manien dominant la vallée de la Palu, le site Le Renferme représente le plus fort indice d'occupation mis au jour lors de ce diagnostic. Deux unités archéologiques se distinguent spatialement. La première correspond à une installation artisanale ou à un habitat daté du haut Moyen Âge, la seconde serait une zone d'extraction de minerai de fer. En l'absence d'élément datant issu de la zone d'extraction la correspondance temporelle entre les deux unités n'ait pu être établie, sa conjecture ouvre la possibilité de documenter un habitat (ou une zone artisanale) du haut Moyen Âge de façon concomitante avec une zone d'extraction, ce qui est tout à fait exceptionnel.

Nelly CONNET

MARIGNY-BRIZAY (Vienne)

Phase 50 : pk 75 au pk 75.5

Le diagnostic de la phase 50 de la Ligne à Grande Vitesse SEA 2 sur la commune de Marigny-Brizay emprunte la *cuesta* de Marigny-Brizay à Colombiers depuis son versant sud, à mi-pente, jusqu'à son versant nord à sa jonction avec la vallée de l'Envigne. L'emprise linéaire de cette courte phase s'étend sur moins d'un kilomètre pour une largeur de 30 à 160 m.

Dans ce paysage pentu, les vestiges archéologiques sont relativement rares et particulièrement dégradés. Hormis quelques traces diffuses de parcellaire d'âge moderne localisées principalement au nord de l'emprise, les découvertes majeures concernent le Paléolithique inférieur et moyen dans la partie sud de l'emprise, avec près de trois cents vestiges lithiques mis au jour. Sur une surface conséquente estimée à 36 000 m², des industries lithiques sont

conservées dans des couches remaniées par solifluxion et cryoturbation. Ces remaniements ont également affecté le mobilier archéologique lui-même : fractures thermiques et cassures post-dépositionnelles. Les ensembles archéologiques représentent l'accumulation de vestiges exclusivement lithiques provenant d'occupations paléolithiques sur une période longue, allant du Paléolithique inférieur au Paléolithique moyen. Pour les périodes plus récentes (Paléolithique supérieur et Néolithique) les indices de fréquentation sont extrêmement ténus. L'attrait des Hommes durant le Paléolithique pour ce secteur est sans doute en grande partie imputable à la présence d'un matériau siliceux de qualité.

Nelly CONNET

MARCAY ET MARIGNY- CHEMEREAU (Vienne)

Phase 35 : pk 112,2 au pk 117,7

La phase 35 de diagnostic de la future Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique est implantée dans le département de la Vienne, sur le canton de Vivonne. L'emprise qui traite 4,5 kilomètres en linéaire, impacte les communes de Marçay à la marge et celle de Marigny-Chemereau qu'elle traverse du nord au sud.

Les contextes géographiques et géomorphologiques montrent un profil contrasté, avec deux zones distinctes segmentées par la vallée étroite et sinueuse de la rivière La Vonne. Du nord au sud, six séquences géomorphologiques ont été décrites pour souligner ces différences. Ainsi, un



Marigny-Chemereau, les Champs de Balezand : villa ou bâtiment antique de grandes dimensions (Cliché F. Marembert).

premier zonage concerne le plateau d'interfluve entre La Vonne et Le Palais au nord. A l'exception de couches de colluvions qui commencent à s'accumuler au sommet du versant du Palais, tout le plateau laisse pointer les horizons très anciens (tertiaire et ou pléistocène) à moins de 50 cm en moyenne sous le sol actuel. Un second zonage correspond à une dépression formée par un affluent de La Vonne. La tête de vallon recoupée par le fuseau montre une accrétion sédimentaire moderne importante puis la faible dilatation des sols anciens (protohistoire avérée par de rares mobiliers céramiques). Plus au sud, entre cet affluent et la Vonne, un cingle de 800 m de large formé par cette dernière délimite un vaste éperon naturel. Au sommet de cet éperon, la couverture sédimentaire holocène a là encore disparu. La quatrième zone recoupe les deux versants nord/sud et le lit de la Vonne proprement dit. Sur les deux berges, les séquences sont bien différenciées. Au nord sur la rive gauche, des apports alluviaux de deux mètres de puissance environ masquent une ancienne terrasse. On retrouve au sommet de rares indices protohistoriques puis antiques. Au sud sur la rive droite, la rivière a en grande partie balayée tous les dépôts jusqu'au toit calcaire qui pointe à moins de un mètre cinquante en moyenne. Là en-

core, de rares artefacts antiques découverts en approche du substrat confirme simultanément l'impact non négligeable des érosions et le caractère récent – historique – des dépôts. Enfin, une cinquième et dernière zone est délimitée sur un plateau qui marque l'interfluve entre la Vonne et la Longère (au sud). Au même titre que le premier plateau au nord, la couverture holocène frappe par son absence quasi-systématique.

Les résultats qui soldent cette phase de diagnostic ont une portée limitée et tiennent essentiellement aux dynamiques sédimentaires et sur l'occupation antique de la vallée de la Vonne. Avec une telle conclusion, se pose la question d'une justification à cette absence de marqueurs plus consistants. On peut certes constater que la faiblesse récurrente des dépôts sédimentaires holocènes – y compris pléistocène parfois – prouve l'impact majeur des processus érosifs. Nous n'avons pu néanmoins mettre en avant aucun argument solide pour trancher entre une zone à faible peuplement du fait, par exemple, de ressources naturelles peu attractives (silex géoliffractés...), ou au contraire par des facteurs taphonomiques récurrents ayant précipité la disparition de témoins d'occupations supposées.

Le second volet d'importance qui solde ce diagnostic concerne les indices d'occupation antique, avec le seul site d'importance mis au jour sur les 4,5 km sondés. Les diverses données nous orientent en effet vers la présence d'une villa, ou à défaut d'un bâtiment de grandes dimensions, au lieu-dit du Champs de Balezand, à mi-versant nord de la Vonne (Voir cliché). Sans véritables sols caractérisés pour les zones décapées, du fait d'un arasement parfois avancé, un mur de près de 20 m de long et des cloisons ont toutefois été dégagés. Il en subsiste les fondations et, parfois, la base de l'élévation sur une assise. Il s'accompagne d'éléments complémentaires telle qu'une adduction d'eau. Un aqueduc enterré a en effet été mis au jour au nord du bâtiment. Les quelques mobiliers rassemblés – cette faible quantité d'artefacts pose d'ailleurs un souci d'interprétation –, vont dans le sens d'un établissement érigé au premier siècle de notre ère et scellé par des niveaux de destruction attribués au Bas-Empire. Cette diachronie induit dès lors la possibilité de réorganisations successives des pièces, comme des changements pour la nature et les statuts de ces occupations successives, problématiques insuffisamment étayées par les données du diagnostic.

Cependant, en adoptant une perspective plus large, le désappointement reste grand quant à l'absence d'indices complémentaires sur l'ensemble du versant où a été construite cette – probable - villa. Dans un rayon géographique élargi, aucun fossé ou simple épandage de vestiges n'accréditent l'hypothèse d'une exploitation du milieu, même sous forme agricole par exemple. Sur le même registre, la

mise au jour de rares vestiges sur la berge de la Vonne, avec quelques modestes éléments de construction, reste une source de déception. La longue durée d'occupation du bâtiment au nord tend à prouver qu'elle coïncide, à un moment donné, avec ces vestiges. S'il est tout à fait crédible de donner à la rivière un rôle particulier, en tant que point de passage obligé ou pour les possibilités qu'elle offre comme voie de communication naturelle, laissant imaginer des

aménagements de berges (simples consolidations, pontons, passerelles...), rien ne permet d'abonder ce qui ne reste qu'une hypothèse de travail. On regrettera donc une nouvelle fois l'intensité des érosions passées qui déforme profondément toute tentative d'interprétation.

Fabrice MAREMBERT

Moyen Âge

MIGNÉ-AUXANCES (Vienne) La Garde – Le Temps Perdu

Situé sur le tracé de la future Ligne à Grande Vitesse, le site de La Garde-Le Temps Perdu a fait l'objet d'une opération de diagnostic archéologique au printemps 2010 (sous la responsabilité de N. Connet, INRAP). La tranchée nord-ouest (tranchée 103) a mis au jour un petit ensemble funéraire. Quatorze fosses organisées en trois rangées dis-

l'opération de diagnostic, une opération de fouille archéologique a été prescrite par le SRA Poitou-Charentes sur une superficie de 1 500 m² (30 m x 50 m) dans les limites de l'emprise du projet. L'opération de fouille, menée par la société Archéosphère a duré 6 semaines du 21 mars au 29 avril 2011.



Migné-Auxances, vue depuis le nord-ouest de la nécropole de La Garde-Le Temps Perdu (Cliché : Archéosphère).

tinctes ont été localisées sur une surface ouverte de 75 m². En l'absence de mobilier datant, une datation radiocarbone a été réalisée sur un fragment de mandibule affleurant. L'analyse a livré une date comprise entre 540 et 650, ce qui attribue la sépulture à l'époque mérovingienne. Suite à

Quarante neuf fosses sépulcrales individuelles, creusées dans le substrat calcaire ont été mises au jour, organisées en quatre rangées. Un fossé parcellaire formant un angle droit délimite la frontière orientale de la nécropole. Quatre sépultures viennent recouper ce fossé, attestant de son

antériorité et vraisemblablement de son rôle dans le choix de l'implantation de l'aire funéraire. Les sépultures, peu profondes, présentent un état de conservation variable. Les défunts ont été inhumés en décubitus dorsal, les mains posées sur le bas ventre. La plupart d'entre eux présentent les indices d'une décomposition en espace vide. L'observation de nombreuses pierres de calage dans les fosses et d'effets de parois sur les défunts soutiennent l'hypothèse d'inhumations dans des contenants en bois. Par ailleurs, trois fonds de cuves de sarcophages ont été mis au jour. Ces dernières ont fait l'objet d'une destruction partielle intentionnelle accompagnée d'une vidange totale des restes osseux ; les couvercles sont absents et les montants en grande partie brisés. Par ailleurs, dix neuf autres sépultures ont été entièrement remaniées et présentent des anomalies de conservation. Ces perturbations ne semblent pas en lien avec la gestion de la nécropole en vue de ménager de l'espace pour de nouvelles inhumations mais semblent être intervenues lors d'une phase postérieure à l'abandon de l'aire funéraire.

Seule la sépulture 28 a livré du mobilier, en l'occurrence une plaque-boucle ronde, en fer, à trois bossettes, ca-

ractéristique du début du VII^e siècle. Le peu de mobilier mis au jour pourrait être du au pillage de certaines sépultures. Néanmoins, ce constat peut également s'expliquer par l'abandon de la pratique de l'inhumation habillée sous l'influence du christianisme. Pour pallier à la rareté du mobilier permettant une approche typo-chronologique, quatre datations radiocarbones ont été réalisées. Les quatre analyses ont livré des attributions chronologiques très proches (640-680, 650-710, 640-690 et 640-680). Ainsi, la durée de fréquentation de la nécropole apparaît très courte, de l'ordre de quelques générations seulement et pourrait étayer l'hypothèse d'une aire d'inhumation familiale installée à la périphérie de leur domaine.

La parcelle n'a pas livré de structures archéologiques permettant d'apprécier une occupation archéologique antérieure. En revanche, de nombreuses fosses de plantations de vignes ont été observées sur l'ensemble de la surface décapée, témoignant de l'important passé viticole de la commune attesté par les archives dès le XIII^e siècle.

Guillaume SEGUIN et Sophie VALLET

Âge du Fer

Antiquité

MIGNÉ-AUXANCES (Vienne) Malaguet

Moyen Âge

Période contemporaine

L'opération s'est déroulée sur une emprise de 45 000 m², au sud-est du bourg de Migné-Auxances, au pied du versant nord d'un plateau calcaire et non loin du cours de l'Auxances. La fouille fait suite à un diagnostic effectué en août 2010 par Nelly Connet sur le tracé de la Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique. Les résultats de ce diagnostic ont justifié la réalisation d'une fouille avant la création d'un remblai supportant la voie ferrée.

Cette fouille a permis de mettre au jour environ mille structures appartenant à des occupations s'échelonnant du premier âge du Fer au XX^e siècle.

L'étude du mobilier est actuellement en cours, mais les premières occupations du site semblent remonter au premier âge du Fer. Ces occupations sont caractérisées par une série de structures excavées (fosses et trous de poteau). Les plans de quelques bâtiments ont pu être mis en évidence. Il s'agit essentiellement de petits bâtiments de stockage construits sur quatre ou neuf poteaux. L'analyse du plan débute et d'autres bâtiments plus importants seront très certainement découverts au sein des ensembles de trous de poteau. Les fosses mises au jour correspondent soit à des fosses d'extraction de matériaux, soit à des structures de stockage de type silo ou encore à de grandes fosses cylindriques à fond plat dont l'interprétation reste difficile. Ces dernières avaient été interprétées lors du diagnostic comme des fosses de stockage. L'analyse en cours visera à définir leur fonction.

Il faut également noter la découverte d'un four excavé et d'une petite fosse contenant un vase de stockage décoré de cordons digités.

L'occupation semble se développer essentiellement sur le bas du versant hors des zones inondables. Aucun dispositif ne délimite cette occupation qui pourrait s'apparenter à un petit village. Il est fort probable que celui-ci se développe en dehors de l'emprise de la fouille vers le sud et l'est. La zone étudiée pourrait correspondre à un espace à vocation agricole, voué notamment au stockage des récoltes. Pour le moment aucune unité d'habitation n'a pu être mise en évidence.

Ces structures n'ont livré que peu de mobilier mais celui-ci est relativement homogène. Son étude permettra de préciser les périodes d'occupation de ces structures.

La fouille du site de Malaguet a également permis de découvrir un axe de circulation nord-est sud-ouest. Ce chemin est certainement mis en place dans le courant du second âge du Fer comme le suggère la découverte de quelques tessons de céramique dans des ornières. Il se présente comme un simple chemin creux au fond duquel circulent des véhicules qui ont creusés de nombreuses ornières. Les traces de circulation se déplacent latéralement au fil du temps jusqu'à définir une zone de circulation de 12 m de large, délimitée de part et d'autre par deux petits fossés.

De nombreux remaniements sont effectués jusqu'à la mise en place d'une voie dallée au début de la période antique. Ce dallage a pu être observé sur une longueur de 90 m. Les extrémités ont disparues du fait des labours. La voie mesure 2,80 m de large et elle est constituée de dalles de calcaires posées à plat et délimitée de part et d'autre par des dalles posées de chant. Deux séries de deux ornières



Migné-Auxances, vue de la voie dallée vers le nord. (Cliché : A. Sartou).

sont visibles en surface. Elles sont distantes deux à deux de 1,30 m (Cet écartement correspond à l'entraxe entre les roues d'un charriot). Les deux séries d'ornières correspondent à deux états de la voirie séparés par une recharge de gravier sur l'ensemble du dallage. La durée d'utilisation de cette voie n'est pas connue. Elle n'est mentionnée dans aucun texte ancien. Elle se poursuit vraisemblablement vers le nord où elle pourrait traverser l'Auxances au niveau d'un passage à gué avant de remonter le versant du plateau au sommet duquel un tronçon de voie a été perçu en photographie aérienne. L'itinéraire dans lequel s'inscrit cette voie n'est pas certain, mais il pourrait correspondre à un itinéraire secondaire reliant Poitiers à Tours. Les abords de la voie ont livrés quelques structures à vocation funéraire de différentes périodes. La plus ancienne est vraisemblablement un enclos quadrangulaire fossoyé de 11 m sur 15 m, présentant une ouverture du côté du chemin. Les vestiges sont malheureusement trop arasés par les labours pour qu'il soit possible d'affirmer que cet enclos ait eu une fonction funéraire. Deux autres structures non datées sont situées le long du bord nord-ouest de la voie. La première est une fosse oblongue présentant des parois rubéfiées et dont le comblement très charbonneux a livré de nombreuses esquilles osseuses brûlées. Aucun mobilier n'était associé à ces restes osseux et il est par conséquent difficile de dater cette structure qui pourrait morphologiquement être interprétée comme une petite fosse bûcher. La seconde structure est une sépulture à inhu-

mation. Le défunt est déposé sur le ventre dans une fosse oblongue, parallèle à la voie, creusée en plein terre. Quelques blocs présents dans le comblement en périphérie de la structure pourraient correspondre à des éléments de calage d'un coffrage en bois. Aucun mobilier n'a été retrouvé et des datations ^{14}C sont en cours sur les ossements du squelette.

Un second axe de circulation a été mis en évidence au sud-est de l'emprise. Il suit un axe sud-est nord-ouest et a pu être suivi sur environ 30 m. Ce cheminement est installé sur un dépôt de bas de versant qui recouvre des structures du premier âge du Fer. Large de 3,5 m, il est constitué d'un petit niveau de blocs calcaires de modules hétérogènes dans lequel quelques ornières sont visibles. Il est impossible à l'heure actuelle de définir sa fonction précise ainsi que sa chronologie.

En bordure est de l'emprise, le plan partiel de deux grands bâtiments sur poteaux a pu être mis en évidence. Ils sont tous les deux orientés nord-est sud-ouest et sont imbriqués l'un dans l'autre. À proximité immédiate des bâtiments, deux petits silos piriformes ont été mis au jour. Ils ont livrés une faible quantité de mobilier céramique d'origine médiévale. Quelques fragments de *tegulae* ont également été retrouvés servant de calage à des poteaux. Il est possible que deux bâtiments se succèdent entre la période antique et le Moyen Âge.

Les dernières traces d'occupation visibles sur le site correspondent à des aménagements parcellaires des XIX^e et

XX^e siècles. Des limites parcellaires du cadastre napoléonien sont ainsi matérialisées par un grand fossé dans l'angle nord-est et par une série de chablis et de fosses de plantation quadrangulaires. Une double rangées de fosses de plantation quadrangulaires bordent également un chemin d'axe sud-est nord-ouest menant à un ancien portail d'accès au domaine de Malaguet situé à l'ouest du site. Ce chemin n'est représenté sur aucun plan et ne semble pas mentionné dans les sources écrites. Une grande carrière d'extraction est également visible dans l'angle nord du site.

La fouille du site de Malaguet est, en terme de surface étudiée, une des plus grandes réalisées à ce jour en Poitou-Charentes pour le premier âge du Fer. L'étude en cours permettra d'apporter des informations sur l'organisation et l'évolution d'un habitat ouvert de fond de vallée, dans une région où ce type d'habitat n'a pas encore été fouillé. Concernant la voie, l'étude visera à définir et à dater son évolution tout en spécifiant ses liens avec les structures avoisinantes.

Aurélien SARTOU

Néolithique

Protohistoire

MONDION et SAINT-GERVAIS- LES-TROIS-CLOCHERS (Vienne) phase 38 : pk 52,6 au pk 61

La phase 38 s'inscrit dans l'ensemble des évaluations archéologiques qui doivent être réalisées sur le tracé du projet de Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique, Tours-Bordeaux. L'évaluation concerne principalement un tronçon de la ligne courante ainsi que quelques raccordements routiers à l'extrémité nord du département de la Vienne.

La surface prescrite est d'environ 44 hectares, sur une longueur linéaire d'environ 8,4 km.

Cette opération s'est déroulée durant trente quatre jours, du 14 mars au 29 avril 2011 inclus, mobilisant une équipe de cinq archéologues.

Au total, deux cent soixante et une tranchées ou sondages ont été creusés sur l'ensemble, couvrant environ 7,3 % de la surface accessible.

Sur un plan géologique, ce tronçon se situe en bordure sud-ouest du bassin sédimentaire parisien, traversant un paysage vallonné, caractérisé par de grands plateaux calcaires du Crétacé et entaillé par des vallées alluviales dont celle du ruisseau de la Font Benête.

Les communes concernées par la phase sont inégalement documentées par la carte archéologique et aucune des entités recensées n'est localisée dans l'emprise archéologique. Le diagnostic a permis de mettre au jour les indices de site suivants : un bâtiment sur poteaux de La Tène finale qu'il faut probablement rattacher à un plus vaste ensemble, de type établissement rural gaulois, que nous n'avons pas décelé dans l'emprise diagnostiquée ; situés dans une petite vallée humide, deux concentrations distinctes datées sans précision entre la fin du Néolithique et le Bronze moyen ; des vestiges de chronologie récente dont des murs d'enclos et également une série de structures, principalement des silos, à vocation agricole, associées à du parcellaire ; et enfin quelques traces d'occupation de l'époque romaine.



Saint-Gervais-les-Trois-Clochers : vue de l'intervention
(Cliché : J. Pellissier).

Julien PELLISSIER

SAINT-GENEST-D'AMBIÈRE (Vienne) La Boutelaye

La fouille d'archéologie préventive réalisée sur le tracé de la Ligne à Grande Vitesse SEA à la hauteur de la commune de Saint-Genest-d'Ambière a été conduite en co-traitance par Arkemine et Oxford Archéologie. La fouille intervient suite à un diagnostic mené par Thierry Cornec (INRAP) en avril et mai 2010, qui a exploré un peu plus de 36 hectares traversant les communes de Thuré, Sossais et Saint-Genest-d'Ambière. La prescription de fouille portait sur une surface de 27 000 m² et concernait quatre sites, non contigus, mais très certainement contemporains, répartis sur un linéaire de 3 kilomètres sur un plateau vallonné. La surface respective de ces quatre sites est de 4 350 m² (L'Ecusseau), 8 800 m² (La Boutelaye), 4 200 m² (Les Huilliers) et 9 650 m² (La Baube).

L'étude commune de ces quatre sites a pour intérêt leur proximité géographique et leur contemporanéité. Tous attestent d'une occupation du Moyen Âge avec des datations comprises entre le X^e et le XIV^e siècle. Deux secteurs, La Boutelaye et les Huilliers, ont révélé la présence d'une occupation protohistorique.

L'Ecusseau

Une occupation médiévale probablement de courte durée a pu être mise en évidence. Seule une petite partie de ce site a pu être fouillée, principalement autour des accès aux souterrains, ceux-ci se développant certainement au-delà de l'emprise de fouille.

Cette occupation, plutôt à vocation agricole, dont les zones de stockage s'organisent en surface dans un premier temps à proximité d'un réseau fossoyé, avec des silos, quelques trous de poteaux, se prolonge par une cave et des chambres de stockage souterraines.

L'opération archéologique a permis de poursuivre l'étude d'un vaste souterrain qui avait déjà fait l'objet d'une exploration préliminaire lors de sa découverte à la fin des années 1990. Des secteurs, où le toit des espaces souterrains



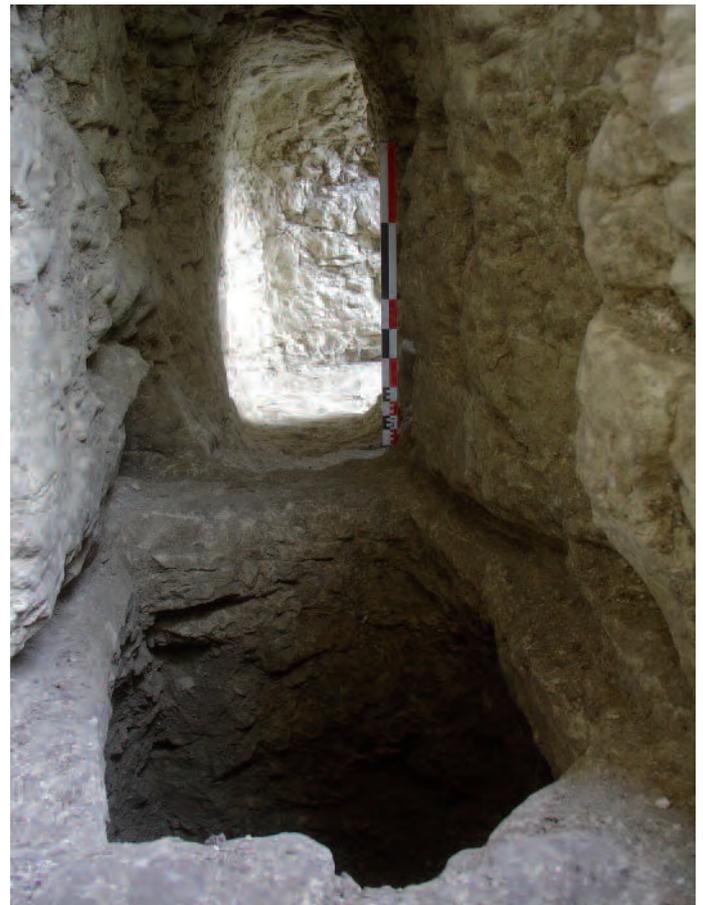
Saint-Genest-D'Ambière (Vienne) : Fossé quadrangulaire «monumental» délimitant l'aménagement souterrain de la Boutelaye (Cliché : Akemine/Oxford).

s'était effondré, dessinent de multiples ramifications présentant des architectures variées, parfois au caractère défensif, et une chronologie complexe. Deux accès prennent la forme de couloirs avec des escaliers, un autre se présente sous la forme d'une cave, sorte de sas d'accès à différentes parties du souterrain. De même, la fouille des puits d'extraction démontre le savoir-faire mis en œuvre et la technicité des ouvriers travaillant au percement.

La Boutelaye

L'opération archéologique a permis de distinguer deux phases d'occupation distinctes.

Une première phase d'occupation datant de l'âge du Fer a pu être mise en évidence. Celle-ci concerne deux aires d'ensilage. Une première aire regroupe cinq à six silos et la seconde est constituée de sept silos. Entre ces deux aires d'ensilage se situe une fosse de 20 m de diamètre environ, pouvant correspondre à une mardelle.



Saint-Genest-D'Ambière (Vienne) : Galerie défensive d'accès aux cavités aménagées de la Boutelaye (Cliché : Akemine/Oxford).

La seconde phase d'occupation attestée, et de loin la plus riche, correspond à une occupation médiévale (X^e–XIV^e s.). Le site est probablement en lien avec une zone d'habitat ou de stockage. Il est organisé autour de plusieurs systèmes fossoyés fermés dont la fonction peut être de délimiter une zone, ou encore de fortifier le site. La quasi-totalité des

structures médiévales observées sur le site se situe à l'intérieur de l'enclos délimité par ce fossé. Ainsi, la fouille a permis de découvrir vingt-six silos, ainsi que plusieurs fosses et trous de poteaux.

À l'intérieur de cet enclos se trouve un autre fossé, de plan quadrangulaire à angles arrondis, dont les dimensions ne laissent guère de place au doute quant à sa fonction défensive. En effet, il est large de 4 à 7 m au niveau de l'ouverture, et sa profondeur est de 4 à 5 m. Son profil « en V » est irrégulier, ses parois sont abruptes. Outre le réseau souterrain, l'espace délimité par le fossé « monumental » comprend un dernier système fossoyé quadrangulaire.

Ce fossé « monumental » a pour principale caractéristique de délimiter un aménagement souterrain. Celui-ci se compose d'escaliers creusés dans le calcaire altéré puis dans la roche calcaire, lesquels desservent un réseau de galeries et de salles voûtées, composées de cavités aménagées, et des aménagements défensifs.

Les Huillers

La première période d'occupation remonte à l'époque protohistorique. Cette occupation est caractérisée par la présence de nombreux silos éparpillés sur toute la zone.

L'occupation médiévale s'organise autour d'un réseau souterrain et un enclos qui a subi de nombreuses transformations. Cet enclos protège d'une part les accès aux souterrains et d'autre part un ensemble de fosses et de silos qui sont concentrés, pour la plupart, au sud. Un total de onze silos se trouve à cet endroit et on peut imaginer qu'ils fonctionnaient en même temps que les souterrains. Pourtant, il y a peu de relations stratigraphiques qui nous permettent de déterminer le phasage exact de ces structures. Il existe également de nombreux fossés à l'extérieur de l'enclos. Trois escaliers ainsi qu'un puits d'extraction ont été trouvés au centre de l'enclos, permettant l'accès aux souterrains. À l'extérieur de l'enclos, un deuxième puits d'extraction avec un accès à une salle souterraine a été découvert.

Les vestiges souterrains présentent des architectures similaires à ceux de la Boutelaye avec de multiples escaliers permettant d'accéder à des espaces principaux semi-enterrés et donnant accès à des salles périphériques. Cer-

taines de ces cavités présentent des aménagements défensifs, notamment des chatières, très fréquents dans les souterrains dits « refuges » connus dans toute la région.

La Baube

L'opération archéologique a mis au jour des petites unités agricoles sous la forme d'enclos renfermant des aires d'ensilage. Il semble que ces vestiges se trouvent en périphérie d'un secteur d'habitat plus dense sur lequel se trouvait récemment une ferme en exploitation, aujourd'hui totalement disparue. Le mobilier archéologique atteste d'une occupation agricole du bas Moyen Âge.

Le site est quadrillé par un réseau fossoyé délimitant un enclos principal quadrangulaire dans lequel se trouvent des structures de stockage de type silos, des puits et des escaliers donnant accès aux vestiges souterrains. À l'extérieur de cet enclos central, se trouve au nord-ouest une aire d'ensilage et au sud une concentration de trous de poteaux.

À la Baube, les souterrains sont plus modestes que sur les autres sites et sont accessibles par des escaliers donnant accès à des petites salles qui peuvent se prolonger en cavités refuges. Ce secteur se caractérise par la multiplicité de creusements originaux, comme une fosse rectangulaire profonde de 4 m, un puits à eau maçonné sur trois assises, une fosse triangulaire et un petit espace de stockage souterrain.

Cette importante fouille d'archéologie préventive permet d'appréhender un ensemble médiéval complexe associant des lieux de pouvoir et d'habitat, des unités agricoles et des réseaux souterrains aux architectures variées associés à des fonctions multiples. Cette étude apporte de plus amples connaissances sur l'organisation du territoire de Saint-Genest-d'Ambière, situé depuis le début du X^e siècle dans la vicomté de Châtelleraut. La post-fouille en cours aura à définir le statut de chacun de ces sites et à appréhender leur évolution.

Christophe MARCONNET

Antiquité

SCORBÉ-CLAIRVAUX, MARIGNY-BRIZAY et COLOMBIERS (Vienne)

Phase 13 : pk 68,7 au pk 75

Le projet de la Ligne à Grande Vitesse Sud-Europe Atlantique, de Tours à Bordeaux, a permis de mettre en place des opérations de diagnostic archéologique tout au long du tracé. Ce fut le cas de la phase 13 qui concerne les communes de Scorbé-Clairvux, Marigny-Brizay et Colombiers dans le département de la Vienne. Cette opération est localisée sur le versant septentrional du seuil du Poitou, en bordure sud-ouest du bassin sédimentaire parisien. L'em-

prise du projet est implantée à 12 km au sud-ouest de Châtelleraut, au cœur d'une vaste plaine, large d'environ 7 km. Cette dernière est parcourue d'ouest en est par un affluent de la rive droite de la Vienne, l'Envigne, vers laquelle il conflue à Châtelleraut.

La phase 13 se développe sur 6,3 km du nord au sud sur un peu plus de 21 hectares. Elle a été découpée en vingt zones distinctives au sein des communes concernées. Trois



Marigny-Brizay, Les Champs de la Grenouille : tranchée 1103, vue rapprochée des faits 1 à 3 (Cliché : S Defaye).



Colombiers, La Genestière : vue d'ensemble de la tranchée 1126 (Cliché : S Defaye).

cent quarante cinq tranchées ont ainsi été implantées sur une vingtaine de mètres de longueur en moyenne, espacées de vingt mètres environ, le plus souvent sur deux layons parallèles. Seules cinquante deux tranchées ont révélé des vestiges archéologiques, avec ou sans structures.

La surface sondée représente 6,76 % de l'emprise prescrite et 7,6 % de l'emprise accessible.

Ainsi, trois indices de sites ont pu être mis au jour au sein de cette opération notamment sur les communes de Marigny-Brizay et de Colombiers. Deux sites d'occupation an-

tique ont été découverts à 1 100 m de distance : le premier indice a été repéré au lieu-dit Les Champs de la Grenouille sur la commune de Marigny-Brizay. Il se caractérise par des bâtiments très soignés avec des sols construits et une salle chauffée sur hypocauste. Le mobilier découvert au sein de cet ensemble a permis une datation du 1^{er} siècle ap. J.-C..

Plus au sud, sur la commune de Colombiers, au lieu-dit La Genestière, le deuxième indice antique a livré une occupation plus complexe et plus vaste, repérée auparavant lors d'une campagne de prospection aérienne en 1991. Le diagnostic a permis de localiser plusieurs bâtiments qui pourraient s'inscrire dans un vaste enclos et parcellaire fossilisé. Plus au nord de ces ensembles, un possible système de canaux de drainage a été découvert à proximité d'une ancienne mare comblée. Ces vestiges semblent alors indiquer des activités de type agricole voire liées à l'élevage.

Le troisième indice de site repéré lors de la

campagne de diagnostic se situe sur la commune de Colombiers, au lieu-dit La Baudrigère, au pied des versants concernés par la phase 12 de la LGV, plus au sud. Un riche corpus de mobilier lithique a été retrouvé au sein de plusieurs tranchées dans des séquences stratigraphiques issues de l'érosion des terrasses anciennes connues quelques centaines de mètres plus haut sur le coteau. Les vestiges ont été datés du Paléolithique moyen.

Sophie DEFAYE

**CELLE-L'ÉVESCAULT, PAYRÉ
(Vienne) et ROM (Deux-Sèvres)
Phase 34 : pk 117,8 au pk 126,5**

Cette opération de diagnostic, située sur le tracé de la Ligne à Grande Vitesse SEA, traverse les communes de Celle-L'Évescault, Payré (Vienne) et Rom (Deux-Sèvres). La surface prescrite est de l'ordre de 38,5 ha.

Sur les cinq cent cinquante six sondages effectués, représentant une longueur cumulée de 11,7 km, seuls deux se sont avérés être positifs.

Sondage 382 : ce sondage a livré une fosse isolée de 1,90 m de diamètre pour une profondeur conservée de

1,10 m. Quelques tessons de panses permettent de l'attribuer à la période médiévale. La fonction de cette fosse reste indéterminée.

Sondage 400 : ce sondage a livré quatre structures en creux dont deux où le fond fortement chauffé fait office de sole. Les structures du sondage 400, non datées, correspondent très probablement à une activité de charbonnage.

Stéphane LÉVÊQUE

**SAUZÉ-VAUSSAIS (Deux-Sèvres)
LONDIGNY, MONTJEAN, SAINT-
MARTIN-DU-CLOCHER (Charente)
Phase 32 : pk 151,7 au pk 157,6**

L'opération de diagnostic a pour but de rechercher, à fin d'identification (datation, caractérisation) et de contextualisation, d'éventuels vestiges d'occupations préhistoriques, protohistoriques et/ou historiques dans un secteur défini, ici en l'occurrence le tracé de la Ligne à Grande Vitesse SEA2 sur les communes de Sauzé-Vaussais (Deux-Sèvres), Londigny, Montjean, Saint-Martin-du-Clocher (Charente).

Le contexte géologique de cette phase de diagnostic est homogène. Il correspond à une couverture végétale reposant généralement directement sur un substrat argileux de type argile à silex (terre rouge à châtaigniers), avec parfois une couche limoneuse brune, peu épaisse, entre les deux. Le substrat calcaire est très souvent à quelques mètres sous les argiles rouges de décalcification. La topographie est caractérisée par la présence de très nombreuses dépressions correspondant à des dolines.

Quatre cent treize tranchées ont été réalisées durant l'intervention. Les vestiges anthropiques mis en évidence sont peu nombreux.

Outre un parcellaire - dont les origines sont difficiles à fixer, mais qui pourrait être médiéval - prenant la forme de ré-

seaux de fossés, identifiés en plusieurs endroits, trois sites d'extraction de calcaire ont été identifiés. Si l'un semble récent (Les Chaumes de la Vallée, commune de Montjean), les deux autres (Les Bois de Chez Courtioux et Les Vignes du Breuil, sur la commune de Londigny) pourraient dater de la fin du Moyen Âge ou de l'Époque moderne.

Une petite occupation avec bâtis sur poteaux, probablement de la fin de la Protohistoire, mais qui pourrait cependant aussi être antique, a été identifiée sur la vallée de la Péruse, non loin du tracé actuel de la rivière (La Grande Touche - 1, sur la commune de Londigny).

Les véritables indices de sites archéologiques appartiennent cependant au Paléolithique moyen. Le premier site, La Grande Touche - 2, sur la commune de Londigny, rassemble vingt trois pièces de l'industrie lithique. Le deuxième site, La Grande Brousse et le Devant, également sur la commune de Londigny en comporte vingt et une. Et le troisième site, Le Grand Vallon, sur la commune de Montjean en a livré trente, en deux locus distants de moins de 200 m.

Frédéric GERBER

**CHAUNAY (Vienne), PLIBOUX
et SAUZE-VAUSSAIS
(Deux-Sèvres)****Phase 33 : pk 142,5 au pk 151,7**

Le diagnostic réalisé sur la phase 33 concerne les communes de Chaunay (Vienne), Pliboux et Sauzé Vaussais (Deux-Sèvres). Cette phase couvre 37 ha et atteint 9,2 km de long. Le contexte géologique – socle jurassique et couverture superficielle d'argile rouge – n'a pas facilité les observations de l'équipe sur le terrain. Néanmoins, trois indices de site ont été repérés.

Il s'agit, tout d'abord sur la commune de Pliboux, au lieu-dit Les Noël's, d'un enclos daté de la Tène finale. Deux larges fossés (4 m de large sur 2,80 m de profondeur), similaires en profil et en remplissage, traversent le tracé sondé. Ils contiennent de nombreux fragments de céramique non tournée, sont accompagnés de fragments d'amphore de type Dressel 1 et de scories de forge. Entre ces deux fossés un ensemble d'une dizaine de trous de poteau, assez arasés toutefois, ont été mis au jour.

Le second indice, toujours sur la commune de Pliboux au lieu-dit Le Pré Chauvin, concerne une occupation fossoyée datée de la fin du premier âge du Fer. Malheureusement les conditions climatiques et la nature très hydromorphe des sols (zone dénommée les marais de Pliboux) n'ont permis qu'une observation partielle de cet indice. Il s'agit de deux grosses fosses dont l'une peut être considérée comme une structure foyère associée à un petit ensemble de trous de poteau. Le mobilier céramique récolté est composé de trente quatre tessons de céramique non tournée dont un fragment de jatte à lèvre à marlis associé à un cordon incisé, daté du Hallstatt C.

Le troisième indice est situé sur la commune de Sauzé-Vaussais au lieu dit Gateraprie établi au pied du versant nord du horst de Montalembert. Il est constitué d'un petit ensemble de fosses, de trous de poteau et de fossés dont le mobilier extrait permet de proposer une datation du premier Moyen Âge. Il faut noter la présence d'une sépulture très arasée orientée nord-sud, sans mobilier au nord de cet ensemble.

Enfin, quelques structures isolées ont été mises au jour le long du tracé, sans qu'il soit possible de les rattacher à une occupation structurée. Il s'agit notamment pour la commune de Sauzé-Vaussais, d'une petite fosse datée de l'âge du Bronze sur le lieu-dit Le Chataignier Brulé et d'un vaste four fossoyé malheureusement non daté au lieu-dit Le Champs de la Reine.

Ce diagnostic a permis d'observer, une couverture superficielle très érodée, où le substrat est sub-affleurant. Très peu de zones d'accumulation ont été observées si ce n'est au pied du versant nord du horst de Montalembert. Il n'en demeure pas moins que ce terroir, à la lecture de la carte archéologique, est occupé, semble-t-il, depuis longtemps et de façon assez dense.

Jean-Christophe BATS